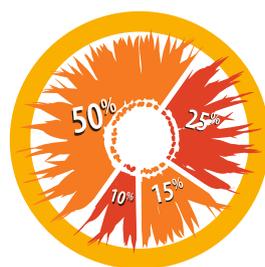


ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU SAMEDI 25 JUIN 2022

# RAPPORT D'ACTIVITÉ ANNÉE 2021

## la Carline





## SOMMAIRE

### I. SOCIÉTARIAT : COMPOSITION ET ÉVOLUTION

#### II. LE PROJET COOPÉRATIF À HORIZON 2025

1. D'une AG à l'autre, le travail du CA sur le projet coopératif 2025
2. La vie coopérative en actions !
3. Les moyens pour financer le projet coopératif

#### III. COMMENT LA CARLINE GRANDIT-ELLE ? ZOOM SUR LE PARTENARIAT GRAP

1. Grandir, grossir ?
2. Les activités Grap en Drôme-Ardèche
3. La MILPA

#### IV. COMMENT LA CARLINE SOUTIEN LE DÉVELOPPEMENT D'UNE NOUVELLE AGRICULTURE BIOLOGIQUE !

1. Fermes partagées : une SCIC pour développer l'économie sociale et solidaire en agriculture !
2. La ferme de Chamarges : vers une nouvelle dimension de La Carline

#### V. RAPPORT FINANCIER 2021 ET PERSPECTIVES 2022

1. L'évolution de l'activité économique : le chiffre d'affaires de l'épicerie (CA)
2. Les achats de marchandises et la marge comptable
3. Evolution des charges externes : les frais généraux ?
4. Les ressources humaines : l'équipe un trésor qui grandit !
5. Synthèse du modèle économique 2021 de La Carline
6. Le bilan comptable de 2021 et les capacités financières pour demain !

#### VI. VOTE DES RÉSOLUTIONS ET MOTIONS AGO 2021

Mesdames, Messieurs,

Nous vous réunissons en Assemblée Générale le samedi 25 juin 2022, afin que, conformément aux dispositions légales et réglementaires, ainsi qu'à l'article 25 des statuts, vous puissiez examiner les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021 et vous rendre compte de l'activité de notre société coopérative.

Pour votre information, il est tenu à votre disposition tous les documents prescrits par la loi : les documents de gestion de la SCIC, à savoir le bilan, le compte de résultat, les annexes détaillées et les rapports de révision coopérative. Les comptes annuels de notre société ont été établis selon les mêmes formes et méthodes que les années précédentes.

Ce rapport d'activité vous permet de mieux connaître la société coopérative que vous soutenez à travers vos prises de parts sociales. Il apporte une lecture des résultats et de l'activité de l'année et présente des orientations pour l'avenir.

Nous nous retrouvons 6 mois après la clôture comptable, le rapport d'activité qui suit fait donc état de l'exercice comptable 2021 et il présente les avancées du projet coopératif de juillet 2021 à mai 2022.

Nous vous en souhaitons bonne lecture et vous remercions pour votre soutien au quotidien de votre coopérative à travers votre acte d'achat, vos livraisons ou votre travail : Merci !





L'équipe salariée



## QUELLE CARLINE POUR DEMAIN ?

(extrait du livret sociétaire août 2020)

Entre 2015 et 2020, La Carline a avancé sur trois axes :

- › **Inventer « l'épicerie bio de demain »** : sélectionner des produits bio locaux, en direct, en vrac et éthiques. Créer du lien entre nos consommateurs, consommatrices et nos producteurs, productrices. Rester en centre-ville pour renforcer le commerce de proximité.
- › **Tisser du lien avec des acteurs et actrices qui nous ressemblent** : créer davantage de circuits courts. Coopérer avec d'autres structures de l'Économie Sociale et Solidaire.
- › **Grandir plutôt que grossir** : développer des compétences pour favoriser l'émergence de nouvelles initiatives dans l'alimentation bio et locale. Quels sont les prochains horizons de La Carline ?

**Quels sont les prochains horizons de La Carline ? Poursuivre ces objectifs et répondre aux défis de cette nouvelle décennie. Car en trente ans, le contexte de la bio a bien changé.**

En 2020, tous les commerces alimentaires possèdent leur rayon bio. Mais quelle « bio » ? La bio que nous défendons dépasse le simple cahier des charges. Elle intègre les dimensions écologiques, sociales et économiques de la production à la distribution. Acheter un produit local dans un supermarché ou à La Carline n'a pas les mêmes répercussions pour l'économie locale !

Heureusement, cette bio-là franchit un cap. Les nouvelles installations agricoles favorisent la diffusion des produits bio paysans : vente directe, créations de marchés, systèmes de paniers, épicerie zéro déchet, magasin de producteurs, jardins partagés : une vraie effervescence des circuits courts !

**La Carline souhaite continuer à dépasser sa fonction d'épicerie et poursuit son action autour de 4 questionnements :**

### 1. COMMENT LA CARLINE RENFORCE SES LIENS AVEC SES USAGERS, USAGÈRES ET SOCIÉTAIRES ?

Que de changements depuis 1989 ! L'investissement bénévole a changé d'endroit : l'équipe salariée gère le magasin, du temps est consacré à l'animation de la vie coopérative, les objectifs de La Carline se sont diversifiés. En bref, l'organisation entre dans sa trentaine !

Si son esprit reste le même, sa capacité à faire levier pour la bio qu'elle défend a grandi à la mesure de son activité. Aujourd'hui, La Carline doit imaginer de nouvelles solutions pour répondre aux enjeux contemporains des circuits courts. Cette coopérative s'est de tout temps construite grâce à l'investissement de ses membres. Le passage de la trentaine n'y fera pas exception !

« **Tous bénévoles, tous responsables** », c'est l'adage de Bernard Collignon, ancien président de La Carline qui résume toujours bien l'esprit de la coopérative.

Cette épicerie est une organisation du territoire (est-ce un Commun ?). Les manières de s'en saisir sont diverses et ont toutes leur importance, à commencer par l'information : lecture de « la Niouslettre » ou du Rapport d'Activité, participation aux ateliers, visites de fermes, cafés coopératifs ou Assemblée Générale, discussions avec les producteurs et productrices lors des dégustations, prises de parts sociales, candidature au CA...

Entretien des anciens ponts et en créer de nouveaux... La Carline a besoin de vous pour pousser plus loin la coopération ! **Mobilisez-vous !**

### 2. COMMENT LA CARLINE GRANDIT-ELLE ?

La Carline n'est plus seule sur le territoire. Faut-il en avoir peur ? Au contraire, c'est une étape encourageante pour la transition de l'agriculture et de l'alimentation du territoire !

Faut-il croire pour exister ? Pas nécessairement ! L'équilibre financier de La Carline n'est pas basé sur un prévisionnel de croissance. Sa gestion est prudente et son résultat impartageable. Cela lui donne une assise financière qui lui permet de grandir sereinement pour répondre à une demande et de **partager son savoir-faire pour favoriser les initiatives indépendantes et en réseau**. Autrement dit : soutenir les autres à créer leur activité dans l'alimentaire !

Le potentiel du développement de « la bio » et de l'Économie Sociale et Solidaire est encore très vaste pour le territoire. **Tout le monde peut être acteur de la transition écologique !**

### 3. COMMENT LA CARLINE ENCOURAGE LA PRODUCTION LOCALE ?

C'est un constat réalisé par la coopérative : pour encourager la production locale, il faut dépasser l'offre de débouchés et inventer de nouveaux outils. La Carline propose à ses fournisseurs locaux un service de facturation, des prêts de campagne, des livraisons vers d'autres épiceries, un accès à une salle de réunion. Ces services restent mal connus et sous-utilisés !

La Carline a décidé d'**orienter une partie de son résultat économique vers le soutien à la production**. Comment ? En investissant dans du matériel de conservation et de transformation ? En mutualisant des formations et du conseil ? Ces possibilités sont à définir avec les publics concernés. **Partagez vos idées avec nous !**

La vague de départ à la retraite d'une génération d'agriculteurs et d'agricultrices peut devenir une opportunité majeure pour relocaliser la production de notre alimentation et limiter l'urbanisation des terres agricoles : rapprochons les champs de l'assiette et accompagnons la mutation des fermes vers les circuits courts et l'ESS !

**Toute la filière alimentaire doit participer à cette mutation**. Ce n'est pas aux agriculteurs et aux agricultrices de porter seules tous les risques : La Carline doit-elle prendre part à l'investissement matériel et humain ? Orienter l'épargne de ses client-e-s vers le financement de ces fermes. Son rôle et ses moyens d'actions restent à affiner.

Accompagner ces fermes sur le territoire ramène aussi à la question des débouchés : comment faciliter leur commercialisation sans mettre en difficulté les autres producteurs et productrices du territoire ? **Autrement dit, comment supplanter la concurrence du marché en organisant la coopération en amont de la production**. Ces questions sont à creuser collectivement ! **Venez nourrir ce projet !**

### 4. COMMENT LA CARLINE FACILITE L'ACCÈS AU BIO SANS RÉDUIRE LES REVENUS DANS LES FERMES ET LES ÉPICERIES ?

L'accessibilité aux produits bio et locaux ne se résume pas aux « prix ». Ceux de la grande distribution sont indexés sur des produits issus de productions industrielles, de pratiques de dumping social et de politiques de bas salaires. Tirer vers le bas les prix des produits bio et paysans fragiliserait les fermes locales. La démocratisation de la bio doit donc se faire avec une juste rémunération du travail dans les fermes et la distribution. Il y a urgence à ce que les acteurs et actrices de la production, de la distribution et de la consommation s'attaquent ensemble à ce problème.

La Carline a exploré d'autres voies pour faciliter l'accès au bio et prendre sa part dans l'aide alimentaire : dons aux associations d'aide alimentaire et associations de soutien des migrant-e-s, création d'un produit solidaire dont les ventes sont reversées à une association locale (Marmelade d'Agrumes Solidaire). Il ne faut pas s'arrêter là et La Carline engage une partie de son résultat pour créer de nouveaux outils de solidarité alimentaire. D'autres sont à inventer ensemble. **À vos idées !**

**DEVENEZ COOPÉRATEUR ET COOPÉRATRICE  
POUR RÉ-INVESTIR L'ALIMENTATION LOCALE !**



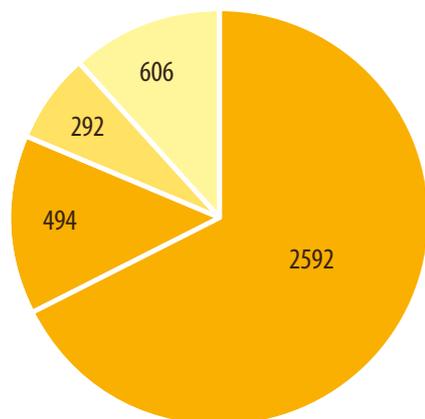
Le conseil d'administration



# I. SOCIÉTARIAT : COMPOSITION ET ÉVOLUTION

« Dépasser la relation commerciale pour renforcer la solidité du projet, suivre l'activité, participer aux décisions, nommer les administrateurs »

Au 31/12/2021, les 344 associés de la SCIC SA La Carline sont répartis en 4 catégories d'associés. Ensemble, ils réunissent le capital social de la société, vont élire le conseil d'administration et valider les orientations proposées.



## COMPOSITION CAPITAL SOCIAL AU 31/12/2021

Capital social de 79 680€ +175 parts : 5%

344 associés pour 3984 parts

240 consommateurs associés

32 producteurs associés

10 salariés associés

62 membres de soutien

## RÉSOLUTION 1 = ÉVOLUTION DU SOCIÉTARIAT

Tout au long de l'année, et conformément aux statuts, le conseil d'administration a étudié les demandes d'entrées ou de sorties du sociétariat et les transmet pour agrément à l'Assemblée Générale. Les demandes d'entrées et de sorties ou de changement de collègue figurent dans le tableau ci-dessous.

	CATÉGORIES	PRÉNOM	NOM
ENTRÉES	Consommateur	Charlotte	VAILLES
		Valentin	VERMEULEN
		Luc	CEVAT
	Producteur	Daudé Dominique	SARL FOURNIL DE BARSAC*
	Distributeur	Antoine	MAINDROUX *
		Adeline	VALLET *
		Laurent	BRUNEL *
		Pauline	SAHUC *
		Florian	GALLIN - MARTEL*
	Soutien	Jean-Michel	AUBERT
		Delphine	BANCEL
		Thibaut	GEORGES
Martin		MOCQUARD	
SORTIES	Consommateur	Catherine	SAVALLE HENRY
CHANGEMENT DE CATÉGORIES D'ASSOCIÉS	Consommateur vers soutien	Nathalie	MORANNE
	Distributeur vers soutien	Lila	BARAZER
	Producteur vers consommateur	Aurélien	HARBESTICH
	Soutien vers producteur	Remy Leger	SCOP des Volonteux

NB : \* = sociétaires en attente de validation de l'AG avec prise de part après le 31/12/2021, les autres associés en attente de validation de l'AG ont été agréés par le CA et figurent au capital au 31/12/2020.

Une campagne de sociétariat sera lancée à l'automne 2022 afin de transformer les « usagers », consommateurs ou producteurs, en associés de la SCIC. Le but est de développer les liens d'intercompréhension entre tous les acteurs de la filière alimentaire et de permettre le renouvellement du sociétariat.

## II. LE PROJET COOPÉRATIF DE LA CARLINE À HORIZON 2025

Le Conseil d'Administration dans sa séance du 05/05/2022, propose aux associés réunis en Assemblée Générale Ordinaire de donner mandat au Conseil d'Administration et à la direction générale pour la poursuite du projet coopératif défini en septembre 2020 :

« *Dépassons la relation commerciale, inventons de nouvelles solidarités de filières, donnons du sens à nos réserves pour soutenir des projets et financer des communs* »

Ces 5 dernières années et pour les 5 prochaines, La Carline avance sur trois axes :

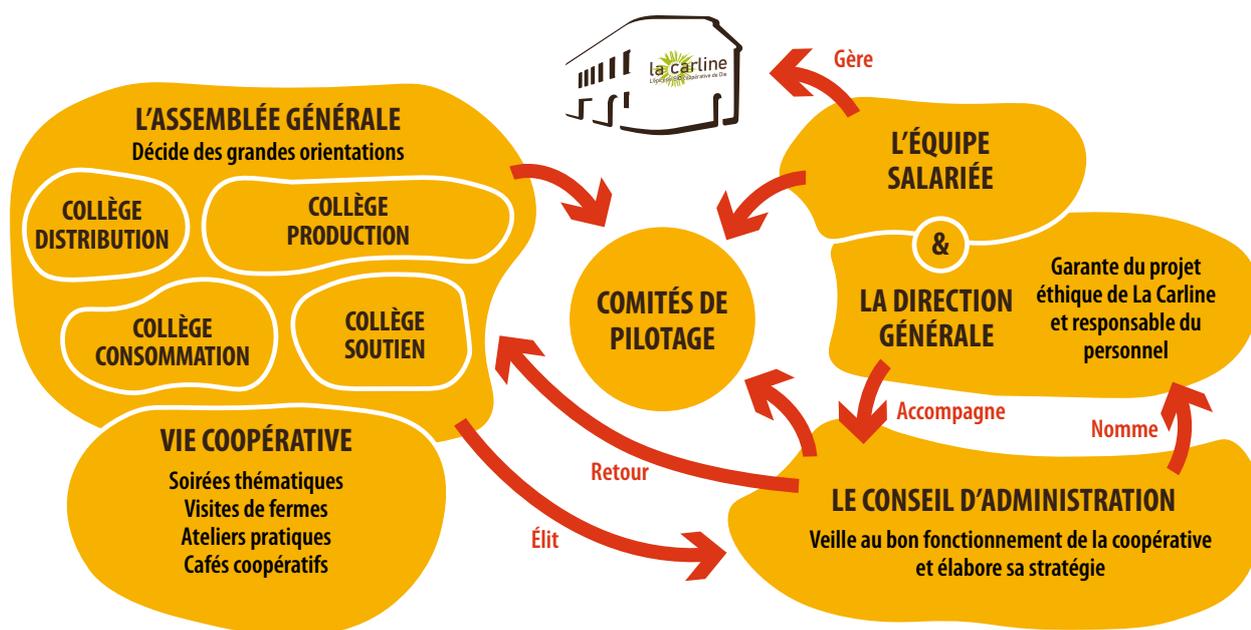
- › **Inventer "l'épicerie bio de demain"** : sélectionner des produits bio locaux, en direct, en vrac et éthiques. Créer du lien entre nos consommateurs, consommatrices et nos producteurs et productrices. Rester en centre-ville pour renforcer le commerce de proximité.
- › **Tisser des liens** : coopérer avec d'autres structures de l'Économie Sociale et Solidaire pour renforcer notre projet coopératif. Créer davantage de circuits courts.
- › **Grandir, grossir...** : développer des projets et des partenariats pour favoriser l'émergence de nouvelles initiatives dans l'alimentation bio et locale de l'amont à l'aval de la filière.

### Quels sont les prochains horizons de La Carline ?

Poursuivre ces objectifs et répondre aux défis de cette nouvelle décennie ! Avec comme boussole le souci d'apporter des réponses à ces questions :

- Comment La Carline renforce ses liens avec ses usagers et ses associés ?
- Comment La Carline encourage et soutient la production alimentaire du territoire ?
- Quelle stratégie de développement dans un contexte pluriannuel de croissance de la demande ? (même si 2021 et 2022 sont des années où le secteur de l'alimentation bio marque le pas)
- Quelle politique de redistribution du résultat et d'investissement au service de la transition ?
- Quelles actions autour de l'accessibilité alimentaire mener sans déstabiliser le triptyque producteurs-consommateurs-distributeurs ?

Le conseil d'administration s'engage à lancer une démarche continue et participative de construction et d'évaluation du projet coopératif dans toutes ces dimensions pour répondre aux défis d'avenir, au sein de l'équipe, en Conseil d'Administration et en Assemblée Générale.



## 1. D'UNE AG À L'AUTRE, LE TRAVAIL DU CA SUR LE PROJET COOPÉRATIF 2025

Le Conseil d'Administration élu lors de la précédente Assemblée Générale du 25 juin 2021 s'est réuni à 8 reprises cette année pour accompagner le directeur et les salariés dans leurs décisions et renforcer la vision coopérative du projet. Sa composition est stable, avec un savant mélange d'expériences et de profils divers.

Après l'AG, comme un symbole, le premier CA a eu lieu à la Ferme de Chamarges où nous avons été accueillis les bras ouverts, par M. et Mme Perrot.

Le projet coopératif est rentré dans une phase de construction intense et tous les ordres du jour de l'année ont fait la part belle au suivi du projet de Chamarges, le suivi de l'accompagnement de la future épicerie de Luc, la mise en place des actions du PAT. Le CA suit le niveau d'activité et la vie de l'équipe. Il a aussi reconduit le mandat de directeur général occupé par Florent Dunoyer depuis 2013 pour 3 années supplémentaires (juin 2025).

**Du côté de la vie coopérative et de la communication :** après un gros effort en 2020 et la mise à jour de nos outils de communication, c'est bien la vie coopérative qui a retrouvé tout son dynamisme : visites de fermes et ateliers, premier séminaire de l'équipe et du CA pour partager les avancées et les enjeux des projets lancés, préparation de l'AG...

**La commission « Grandir, Grossir... » :** suit le partenariat avec Grap et le soutien à l'émergence de nouveaux projets alimentaires dans la vallée de la Drôme. Elle anime le fonds de prise de parts pour soutenir des projets coopératifs « cousin ». Cette année 2022 est marquée par la création de la SCOP La Milpa qui portera le projet d'épicerie de Luc. Autour de la table : Grap, La Carline et les futurs épiciers du projet. Le ralentissement de l'activité économique depuis septembre 2021 a allégé de fait l'enjeu de maîtrise de l'activité comme nous le verrons et donc la nécessité impérieuse d'agir pour dupliquer l'essaimage d'épicerie sur le territoire : attendons un peu !

**Du côté du soutien associatif et de l'accessibilité :** nous avons continué les partenariats avec les Restos du Cœur et la Conserverie Mobile & Solidaire grâce au soutien des financements TIGA (Territoire d'Innovation de Grande Ambition) et Leader qui viennent renforcer nos moyens sur 2021 et 2022. L'accessibilité alimentaire a aussi fait l'objet d'une soirée spéciale le 26 mai 2022 au cinéma Le Pestel, qui a pu avoir enfin lieu, autour de la thématique de la Sécurité Sociale de l'Alimentation.

**Et le projet agricole de Chamarges ?** Le Copil, composé d'administrateurs et des acteurs clés du projet, s'est réuni de nombreuses fois. Depuis la dernière Assemblée Générale, nos porteurs de projet se sont installés sur le territoire, nous avons pu poursuivre les accompagnements techniques (agronomie, plan de culture, parc matériel, irrigation, architecture et ergonomie du bâtiment...) et surtout signer le bail emphytéotique en janvier 2022 pour 40 ans, point clé pour poursuivre ce projet et en faire une réalité. Nos sommes aujourd'hui dans une phase intense et prometteuse d'ingénierie financière, et une phase critique sur le plan des autorisations d'urbanisme mettant nos nerfs à rude épreuve.



la  
**CONSERVERIE**  
mobile & solidaire







Parmi les temps forts de l'année, il faut évoquer les **ateliers de transformation avec la Conserverie Mobile & Solidaire et les Restos du Cœur** que nous avons réussi à mettre en œuvre à deux reprises. Ainsi, grâce au financement TIGA, nous avons pu renforcer notre soutien aux associations œuvrant dans le champ de l'aide alimentaire par des dons en nature. Avec les deux ateliers organisés en octobre puis en mars, ces dons ont pris la forme de bocaux renfermant des préparations proposées par la Conserverie à base de légumes donnés ou vendus par des maraîchers puis transformés. Les bocaux ont pu être distribués par la suite aux bénéficiaires des Restos du Cœur. Ces 2 ateliers ont rassemblé 17 personnes en plus des animateurs. Nous souhaitons poursuivre ces ateliers en 2022 et 2023 avec toujours des perspectives d'améliorations...

### UN 1ER CERCLE D'ASSOCIÉS À L'HONNEUR

On peut dire que l'année écoulée a fait la part belle au **1<sup>er</sup> cercle d'associés** de La Carline, celles et ceux qui sont parmi les plus impliqués dans la vie de la coopérative. On parle bien entendu des salariés qui sont là tous les jours pour faire vivre le magasin et des administrateurs qui ont fait le choix de s'engager pour dynamiser les projets de la SCIC et prendre les décisions importantes pour son avenir. Cette année, nous voulions proposer un temps fort qui permette aux salariés et aux administrateurs de se rencontrer, de partager leurs visions de La Carline et d'échanger sur les projets qui nous animent plus particulièrement. Le 12 décembre, le magasin fermé pour l'après-midi, nous étions 21 salariés et administrateurs réunis en **séminaire** sur une demi-journée d'interconnaissance et de travail animée par Guillaume Chausse de l'URSCOP. Le projet de Chamargis, l'épicerie de Luc-en-Diois, le Projet Alimentaire Territorial (PAT) ainsi que l'animation de la vie coopérative, sont les sujets que nous avons choisis de retenir pour cette toute 1<sup>ère</sup> édition ! Un temps apprécié par tous avec le souhait de le renouveler une fois par an.



Un autre temps consacré à ce 1er cercle d'associés a été la **formation Bienvenue en SCIC** organisée le 18 janvier à La Carline. Cette formation s'adresse en priorité aux **nouveaux salariés et administrateurs des SCIC**. Elle a pour objectifs de donner aux futurs associés les principales clés de **compréhension du fonctionnement d'une SCIC**. Définir le principe de la coopération, savoir ce qu'est une SCIC, comprendre ses statuts, mieux appréhender le multi-sociétariat font partie des objectifs fixés dans cette formation. Elle a été organisée avec les coopératives Dwatts et le Monastère de Sainte-Croix, deux autres SCIC du territoire. L'occasion de croiser nos regards, comparer nos fonctionnements, s'inspirer des forces et des faiblesses de chacune.

### UNE COMMUNICATION POUR RENFORCER LE LIEN PRODUCTEUR/CONSUMMATEUR

Tout au long de l'année, nous tenons à informer nos sociétaires et consommateurs sur la vie de la coopérative. La **Niouslette bi-mestrielle** est là pour vous tenir au courant des nouveautés du magasin avec comme objectifs premiers : valoriser les produits et producteurs locaux, mettre l'accent sur leurs éthiques. C'est souvent l'occasion de partager et mieux faire comprendre leurs réalités faites de succès et de déceptions. Là-aussi nous sommes engagés dans le circuit-court pour tâcher de rester connectés ensemble avec la production alimentaire bio et locale. Cette communication sert aussi à parler de nos projets, ceux que nous soutenons ou que nous accompagnons, de nos partenaires privilégiés mais aussi de la vie de l'équipe, toujours en mouvement.



### 3. LES MOYENS POUR FINANCER LE PROJET COOPÉRATIF

Pour penser l'avenir et continuer à renforcer notre projet, le Conseil d'Administration travaille depuis 2019 sur la répartition du résultat, pour donner du sens et se doter d'une boussole pluriannuelle. Le modèle économique de La Carline est fin et à l'équilibre.

#### 1. POURQUOI DONNER DU SENS AU RÉSULTAT

Nous dégageons depuis plus de 8 ans du résultat grâce à la croissance d'activités qui est impartageable. Cela représente entre 5 et 6% du chiffre d'affaire. Le Conseil d'Administration a pris des orientations visant à rendre utiles ces réserves. Le projet est de réinvestir une partie de nos fonds propres et financer de nouvelles actions allant dans le sens de l'objet social et de la philosophie de La Carline.

Pour le Conseil d'Administration, le résultat dans une société coopérative doit servir à son développement, c'est à dire au financement des communs mais aussi à une forme de redistribution. L'épicerie est bien un moyen et non une fin pour développer une Économie Sociale et Solidaire de la filière alimentaire.

#### 2. PRÉSENTATION DES PILIERS ET ÉTAT D'ENGAGEMENT

##### Pilier I : réserves et développement

- Résultat 2020 : 160 k€

- Résultat 2021 : 180 k€

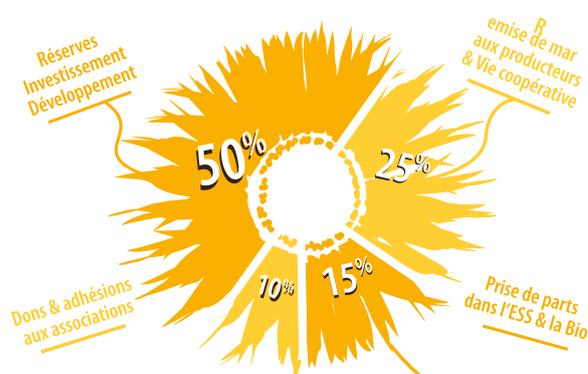
Dotations sur résultats 2019 : 66 576€	Investissements 2020 et 2021 pour : 48 689€
Dotations sur résultats 2020 : 79 792€	
Dotations sur résultats 2021 : 90 083€	
Solde pour autofinancement des investissements d'avenir : 187 763€	
Pilier I – Réserves et développement 236 k€	

#### Retrouvez dans le rapport financier le niveau d'investissements dans la phase 2016 – 2020.

A garder en tête, de 2016 à 2020, La Carline a investi 724 k€ autour du projet d'extension et de réaménagement de l'épicerie en mobilisant 228k€ d'autofinancement.

En 2020 et 2021, les investissements correspondent au renouvellement du matériel et la finalisation du réagencement de l'épicerie. Les investissements 2022 seront plus importants que ceux de 2021 (10k€). Mais les investissements pour le projet de Chamarges ne devraient pas intervenir avant le 2ème semestre. Ils se feront essentiellement sur 2023 et 2024.

#### OÙ VONT LES PROFITS ?



Un outil économique alternatif au service de l'agriculture biologique et paysanne, des filières d'alimentation courtes et solidaires, de l'emploi durable et du commerce de proximité.



Dotation 2021 : 27 025 €	Solde du fonds pour 2022/23 : 34 521€
Dotation 2020 : 23 938 €	Part 2022 provisions : 20 000€
Dotation 2019 : 19 973€	2019/21 : 19 000€
Dotation création 2017-2018 : 27 025€	Parts 2017/18 : 22 713€

*Pilier II – Fonds de participation ESS = 96 k€*

### Pilier II : prise de parts dans des structures de la Bio et de l'ESS pour soutenir nos voisins et partenaires coopératifs

+ 27k€ en 2021, le fonds de participation à l'ESS atteint 96k€. Cette idée a 5 ans. Le but : soutenir des projets d'Economie Sociale et Solidaire à travers la prise de parts, les comptes courants d'associées ou les titres participatifs.

C'est le job de la commission Grandir, Grossir... Le solde du fonds de participation est de 34k€.

En 2020, 6k€ avait été investis dans des activités alimentaires liées à Grap situées dans la vallée de la Drôme et la prise de Titres Participatifs à la SCOP des Volonteux.

En 2021, nous avons pris 10k€ de parts dans la SCIC Fermes partagées, montée avec d'autres SCIC et SCOP de Rhône-Alpes, dont nos amis de Grap, des Volonteux, accompagnés de la SCOP de Chalonne, de la SCIC la Clé des Sables et la SCIC le Champs des Possibles.

Début 2022 nous avons pris 1k€ de parts de capital dans la SCOP la Milpa, avec en plus une enveloppe de compte courant à libérer en cas de difficulté au démarrage pour financer la trésorerie. Chamarges ne faisant pas l'objet de la création d'une coopérative différenciée de La Carline, l'enveloppe provisionnée a été libérée. Parallèlement, le fonds compte la perte des titres participatifs pris à la création de Chocolala (-1,7k€) partie de Grap.

Dotation 2021 pour 2022 : 45 042€	Solde 2022 : 2 313€
Solde 2019-2020 : 26 625€	Dép. vie coop : 8 206€
	Remise pro + asso + autres : 21 009€
	Remise Dizz 12,2k€ + taux à 25k€ : 27,5k€ : total 40k€

*Pilier III – 70k€*

*Liens producteurs consommateurs remises de marge*

### Pilier III : lien producteurs / consommateurs, remise de marge et vie coopérative

Le pilier III reprend sur l'année la part de charges externes ou autres remises (perte de marge) pour les confronter à la quote-part du résultat.

Les dépenses fléchées depuis 2 ans, en dehors du temps de travail représente 70k€. Les dispositifs de financements extérieurs pour les années 2020 – 2022, viennent compléter nos ressources propres. C'est pour cela que nous n'avons pas intégré l'ingénierie à cette présentation. Nous aurons à retravailler la présentation de ce pilier pour y intégrer les subventions (ressources) et les dépenses de temps de travail (environ 800 heures de travail en 2021).

On les retrouve sur la page suivante et l'avancement financier des projets TIGA / Leader.

Les remises sont importantes et viennent apporter du soutien à la filière alimentaire, soit en direction de l'aval (remises aux professionnels), soit en direction de l'amont avec le taux réduit à 25% pour les producteurs locaux. Les dépenses de communication sont plus faibles que l'année dernière.

Pour la suite : continuer à renforcer la vie coopérative à l'endroit du lien producteurs consommateurs : visites et ateliers, animation de la gouvernance du projet (animation Conseil d'Administration + Équipe).

Solde 2019/20 : 8 982€	Dons et soutiens associatifs : 12 624€
Contribution : 18 017€	Solde pour 2022: 14 375€

*Pilier IV – Dons et soutiens associatifs*

### Pilier IV : dons et soutiens associatifs : 10% du résultat !

Même remarque que pour le Pilier 3 : le temps de travail mobilisé n'est pas fléché dans le pilier et est financé à 80% par les subventions TIGA Leader.

La commission « soutien associatif et accessibilité alimentaire » a proposé au CA un partenariat ambitieux avec les Restos du Cœur qui a commencé le 8/12/2020 au début de la campagne hivernale et s'inscrit maintenant dans la durée.

Nous avons réalisé 9 k€ de dons en nature (coût matière) sur l'année 2021.

En moyenne, 50 à 60 familles bénéficient de ce mini-marché approvisionné comme le rayon du magasin avec une offre en direct des producteurs. Cela représente selon les semaines entre 100 et 150 kg de fruits et légumes par distribution !

L'aide alimentaire classique se fait à partir des invendus et des pertes donnant le droit à d'importants crédits d'impôts pour les grandes surfaces, finançant au final le gaspillage alimentaire. Le système est très pervers.

Nous avons décidé de changer de paradigme en commandant uniquement des fruits et légumes frais auprès de nos producteurs, comme pour n'importe quel client !

*« Vous nous avez apporté bien plus que des fruits et légumes cet hiver. Vous avez vraiment contribué à améliorer le quotidien de nos bénéficiaires et cela nous a donné la pêche et l'envie de ne rien lâcher malgré des conditions de distribution particulièrement difficiles. Alors, au nom de toute l'équipe des Restos, un GRAND MERCI à toute l'équipe de La Carline pour ces fruits et légumes de grande qualité ».*

Au-delà des actions menées par la coopérative, n'oublions pas le soutien direct des consommateurs qui contribuent via le panier en sortie de caisse à du don alimentaire à destination de l'association La Parallèle (soutien aux migrants). Nous les soutenons aussi à travers le reversement de la marge prélevée sur la vente des marmelades d'agrumes ainsi que le don de produits secs pour l'organisation de leur cantine populaire chaque mois. Nous avons mis en place les 2 ateliers solidaires de transformation via les financements TIGA/Leader avec la Conserverie Mobile & Solidaire de la Drôme. Cela permettrait de renforcer notre soutien aux associations œuvrant dans le champ de l'aide alimentaire par un don en nature. Nous poursuivrons ces actions sur le 2ème semestre 2022 et l'année 2023.

Chaque année, La Carline soutient une dizaine d'associations parmi lesquelles : L'Adear, Agribiodrôme, AVSF, Solidarités Paysans, Zerowaste France, La FRAPNA, Framateam, Valdequint, RDWA, La parallèle, collectif Velo, Biovallée, Ma bouteille s'appelle reviens !, etc.

### ZOOM SUR L'AVANCEMENT DU PROJET TIGA/ LEADER

*« Inventons de nouvelles solidarités de filières : dépassons la relation commerciale »*

Au-delà du développement économique :

- Renforcer les liens producteur / consommateur, favoriser la rencontre
- Organiser des ateliers et des temps d'échanges entre les coopérateurs
- Communiquer sur nos choix et nos valeurs et les essayer

**La Carline a su réunir autour de son objet social les acteurs clés de la filière alimentaire !**

Le défi reste énorme pour rapprocher les consommateurs des producteurs et développer une intercompréhension incontournable pour les enjeux des prochaines années : transmission agricole, développement d'une agro-écologie résiliente, relocalisation alimentaire, accessibilité au public éloigné !

AXE 1	TYPE D' ACTIONS	MOYENS	PARTENARIATS
	Développer des visites de fermes : « on pique-nique chez vous » ! (4 par an)  Ateliers savoir-faire : du lait au fromage, du blé au pain...	Ingénierie interne et externe (reportage photos, indemnisation du temps producteurs).	Producteurs associés, consommateurs, habitants et familles du Diois : associations locales d'aide sociale et alimentaire.
Favoriser le lien producteur consommateur	Ateliers économie circulaire : valorisons les pertes et excédents de production / produits militants : marge de commercialisation reversée à des associations de soutien de public en difficulté.	Ingénierie interne + prestation de services (labo de transfo).	Partenaires nommés + labo de transfo chez nos producteurs + atelier conserverie mobile + Bateleur.
	Autres actions de sensibilisation à développer : étudier des formes d'appui à l'accessibilité : « sortir des dons de produits périmés ».	Ingénierie interne.	Partenaires nommés + Restos du cœur et Secours populaire de Die ?
	Développement d'événementiels hors les murs (soirée ciné), création de supports vidéos.	Ingénierie interne + Ingénierie externe (graphisme, vidéaste).	Partenaires nommés + Cinéma le Pestel, théâtre de Die.

## ACTIONS À DESTINATION DES PRODUCTEURS ASSOCIÉS FINANÇÉES DANS LE CADRE DU TIGA

AXE 2	TYPE D'ACTIONS	MOYENS	PARTENARIATS
Renforcer l'approvisionnement local de La Carline	Réunion de planification / accompagnement agro-économique des fermes associées	Ingénierie interne et externe (accompagnement / agronomique et technique réunion filière)	Producteurs associés, Chambre d'agriculture, GAB, BTM. Champs des possibles, Fermes partagées
	Identification de mutualisation envisageable (matériels de stockage, de conditionnement et moyens humains)	Ingénierie interne et externe (accompagnement / agronomique et technique, étude de faisabilité)	Producteurs associés, Chambre d'agriculture, GAB, BTM. Champs des possibles, Fermes partagées

### LE TIGA : LES PREMIERS MOYENS POUR FAVORISER L'ÉMERGENCE DU PROJET DE CHAMARGES !

Le TIGA vient renforcer « l'appui de La Carline » dans son projet de soutien à une nouvelle installation sur le secteur de Chamarges. Pour le moment La Carline y a participé essentiellement par de la coordination et de l'ingénierie humaine (mise en lien et coordination des parties prenantes, recherche de financements, rencontres avec les collectivités et services de l'État).

AXE 3	TYPE D'ACTIONS	MOYENS	PARTENARIATS
Participer à une reprise de ferme en polyculture élevage	Réalisation d'études économiques de développement d'ateliers complémentaires pour la création d'une ferme coopérative à Die (étude socio-éco maraîchage, élevage, grandes cultures, + accompagnement juridique à l'émergence)	Ingénierie interne et externe (accompagnement / agronomique et technique, étude de faisabilité).	Producteurs associés, Chambre d'agriculture, GAB, BTM. Champs des possibles, Fermes partagées
	Financement structures agricoles à naître SCEA / SCIC / SCOP	Ingénierie financière : fonds propres	Fermes partagées, Carline, Citoyens
	Mise en place de supports de communication autour du projet et campagne de financement participatif	Ingénierie interne et prestation de services : graphisme, web design...	Fermes partagées, Carline, Citoyens
	Ingénierie interne de coordination de projet global	Ingénierie Interne	Fermes partagées, Carline, Citoyens

PLAN DE FINANCEMENT	2020	2021	2022	TOTAL
Axe 1	5 381 €	9 263 €	13 871 €	28 516 €
Axe 2	0 €	2 274 €	2 516 €	4 790 €
Axe 3	4 114 €	25 412 €	26 508 €	56 034 €
Total prestations	9 495 €	15 028 €	18 634 €	43 156 €
Total ingénierie interne	0 €	21 921 €	24 262 €	46 183 €
quote part charges indirectes		4 384 €	6 291 €	10 675 €
total des dépenses	9 495 €	41 333 €	49 186 €	100 014 €
80% subvention TIGA LEADER	4 748 €	33 066 €	39 349 €	77 163 €

À fin 2021, les 3 axes du projet ont bien avancé et représente 40% du programme. Nous avons pu accélérer les actions sur le premier trimestre 2022, en septembre nous ferons un état d'avancement des actions menées en vue de finaliser le projet financé tout en poursuivant ces 3 axes qui sont le cœur de notre projet coopératif à horizon 2025 :

- Axe 1 : renforcer le lien producteur consommateur
- Axe 2 : renforcer l'approvisionnement local de la coopérative,
- Axe 3 : participer à la reprise / transmission de la ferme de Chamarges

Les financements TIGA / Leader sur la période 2020-2023 représente 80% d'aides publiques. Ils viennent conforter notre autofinancement et conserver notre capacité à les poursuivre dans le temps et à porter les investissements coopératifs projetés.

Pour 2021 : l'ingénierie de projet financée représente 800 heures de travail subventionnées sur l'animation de la vie coopérative, le lien producteur/consommateur et le développement du projet de la ferme Chamarges pour plus de la moitié.

## ZOOM SUR LE PROGRAMME FRANCE RELANCE

Objectif : développer l'accompagnement, la solidarité et l'inter-coopération dans la filière alimentaire biologique et locale

En avril 2021 nous avons candidaté au programme France Relance en lien avec le PAT du Diois. Nous avons appris en juillet que nous étions retenus, et à l'automne nous avons commencé à travailler sur la planification de nos actions.

### Concrètement, qu'est-ce que ça donne ?

Concrètement, pour 2022 et 2023 les financements France Relance PAT viendront renforcer nos actions et nos partenariats avec Grap et Fermes partagées. Cela représente un programme à hauteur de 110k€ pour nos trois structures et un financement à hauteur 37k€ pour La Carline sur deux ans. Les actions sont portées en interne (temps de travail de Florent et Cécile) ou sous forme de prestations extérieures Grap/Fermes Partagées sur les actions qui requièrent un accompagnement de leur part.

Depuis le printemps nous avons lancé des accompagnements à destination de producteurs associés (action 1 et 3). Nous allons lancer dans le 2ème semestre des actions pour renforcer Coolivri, logistique mutualisée avec les autres activités Grap de Drôme-Ardèche (action 2). L'accompagnement par Grap du projet de l'épicerie à Luc ainsi que d'autres projets identifiés sur le territoire bénéficieront de cet appui. Le programme viendra aussi pour La Carline poursuivre les actions financées par le TIGA / Leader, autour de l'animation du projet de Chamarges (action 4) et des actions d'accessibilité alimentaire et d'animation du lien producteurs consommateurs (action 8).

Enfin les porteurs de projets alimentaires de transformations basés dans le Diois pourront sur le 2ème semestre 2022 et l'année 2023 bénéficier d'un accompagnement à la création de leur projet en vue de leur rentrée dans Grap (action 6). Nous sommes au début des actions d'accompagnement. A l'automne nous réaliserons un nouvel appel à candidats pour bénéficier de ces accompagnements avant de réadapter le programme pour l'année 2023. L'action 7 qui vise à former et à mobiliser les professionnels de la restauration pour les encourager à inclure plus de produits biologiques et locaux dans leurs menus n'a pas encore démarré.

Cette illustration d'inter-coopération est une démarche intéressante pour les autres territoires car elle mêle partenariats avec les collectivités territoriales, lien entre les différentes coopératives et approfondissement d'actions qui peuvent être menées à une échelle locale.

Accompagnement par Marie de Grap de Dominique DAUDE du Pain de Barsac



Soirée de lancement du PAT avec Grap et des producteurs associés à La Carline

**Partenaires stratégiques**

**Action 1 : Animation des producteurs associés à la SCIC La Carline**

Animer une dynamique collective des producteurs associés en vue de dégager des actions / projet de mutualisation (formation logistique, outils de transformation).  
Développer un offre d'accompagnement dédiée aux producteurs (économique, technique : diagnostic et plan d'actions).

Carline (SCIC)  
Fermes partagées (SCIC)

**Action 2 : Renforcer le réseau Coolvri (vallée de la Drôme) logistique mutualisée**

Renforcer les flux de produits en circuits courts au départ de La Carline et consolidation de l'offre disponible.  
Elaborer des capsules vidéo : « ma ferme en 3 min » ; pour renforcer la commercialisation.

Grap (SCIC) + prestations externes (vidéo, agence de communication)

**Action 3 : Accompagnement individuel des fermes associées**

Proposer un accompagnement / diagnostic économique et humain (enjeu de diversification / de transmission), élaboration de plan d'actions pour renforcer économiquement la valeur ajoutée des fermes. (circuits courts)

Fermes partagées (SCIC)

**Action 4 : Animation du réseau coopératif autour de la ferme pilote de Chamarges**

Développer une ferme coopérative en vue de renforcer l'approvisionnement en circuits courts de La Carline et en faire un lieu d'intercoopération de la filière alimentaire locale.

Carline (SCIC)  
Fermes partagées (SCIC)

**Action 5 : Accompagner l'essaimage coopératif de La Carline sur le territoire**

Renforcer l'infrastructure commerciale des circuits courts par la création de d'épicerie(s) coopérative(s) associées à Grap sur le territoire Diois

Carline (SCIC)  
Grap (SCIC)

**Action 6 : Renforcer le réseau coopératif des projets à l'aval de la production agricole (Grap)**

Soutenir la création d'activités dans l'alimentaire biologique et local par le financement de l'accompagnement « Ante Création » de projet candidat à l'association du réseau coopératif Grap.

Grap (SCIC)

**Action 7 : Renforcer les approvisionnements en circuits courts des acteurs de l'alimentaire du territoire**

Former les acteurs, artisans et commerçants de l'alimentaire pour la mise en place de produits locaux dans leur fiches recettes. (sourcing, fiches techniques, appui technique et commercial).

Grap (SCIC)

**Action 8 : lien producteurs consommateurs et accessibilité sociale**

Renforcer les projets d'accessibilité alimentaire, les Partenariats avec les Restos du cœur et la conserverie mobile, développer des solutions durables d'approvisionnement en fruits et légumes locaux.

Carline (SCIC)  
8 ateliers de transfo + 8 visites



# III. COMMENT LA CARLINE GRANDIT-ELLE ? ZOOM SUR LE PARTENARIAT GRAP

## 1. GRANDIR, GROSSIR... ? LE PARTENARIAT AVEC GRAP POUR COOPÉRER, MUTUALISER ET ESSAIMER...

En 2016, La Carline a initié un partenariat stratégique avec Grap visant à soutenir la création d'activités dans le champ de la transformation et de la distribution alimentaire Bio. Le but pour La Carline ? Trouver une voie nouvelle de développement : l'essaimage.

Ce partenariat stratégique se décline en plusieurs actions opérationnelles :

- › **Services mutualisés** : comptabilité des activités drômoises et ardéchoises effectuées par Nina Collin et rétrocession de 26% de la contribution à La Carline par Grap. Ce montant représente la somme de 26k€ en 2021.
- › **Achats** : mutualisation du travail de négociation des remises fournisseurs ;
- › **Formation** : ouverture du catalogue formation de Grap aux salariés de La Carline et animation d'une formation « Fruits & Légumes » par Florent Dunoyer à destination des membres de Grap ;
- › **Sociétariat** : prise de participations croisées au capital entre Grap et La Carline ;
- › **Vie coopérative** : participation croisée aux conseils d'administration (Marie Michel administratrice Carline – Caroline Maillet administratrice Grap), participation de salariés de La Carline aux commissions d'entrées d'activités Grap dans la Drôme ;
- › **Mutualisation de locaux** : partage des bureaux de La Carline, utilisation de la salle de réunion pour les formations et réunions Grap ;
- › **Diffusion des produits de producteurs Diois dans les autres épiceries** grâce au système de livraison mutualisé (57k€ de produits livrés en 2021 (contre 10k€ en 2020) pour 11 producteurs

## 2. LES ACTIVITÉS GRAP EN DRÔME-ARDÈCHE

Au 1er juin 2022 ce sont 16 activités présentes en Drôme-Ardèche qui font parties du Grap avec 7 épiceries, 3 chocolateries, 2 boulangeries, 1 fabrique de bières et 3 activités de traiteur. Deux nouvelles activités ont rejoint Grap sur le territoire drômois au cours de l'année passée : La Mâtisserie d'Adèl à Die et Chocolatiers d'Arts à Saillans.

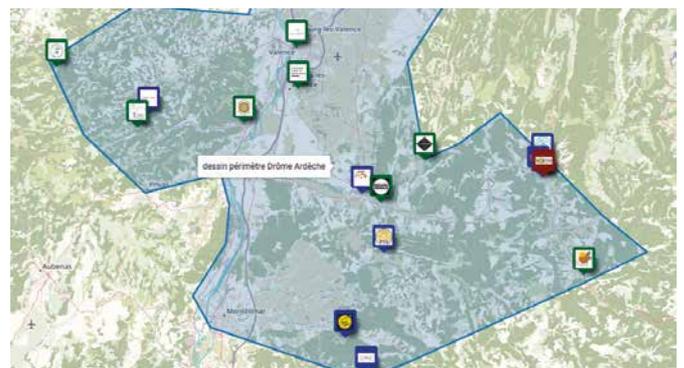
Dans le Diois plus spécifiquement, on compte 4 activités qui font partie de Grap et qui entretiennent toutes des liens privilégiés avec La Carline : si vous connaissez peut-être les somptueuses bières Après l'Orage et les délicieux plats cuisinés à la tendance sud-américaine de chez AHL, vous n'avez pas encore eu l'occasion de goûter aux délices sucrés d'Adèl qui démarrera son activité en fin d'année 2022. Quant à la MILPA, nous y venons.

## 3. ZOOM SUR MILPA

Grandir, c'est réfléchir à l'essaimage de La Carline sur son territoire. Pour le moment les différentes épiceries développées dans le partenariat sont éloignées de Die, la plus proche étant la première activité : l'épicerie de Beaufort sur Gervanne.

En septembre 2020 nous rencontrons à l'occasion du café coopératif 3 porteurs de projet pour la création d'une épicerie associée à Grap et La Carline sur Luc-en-Diois. Depuis, accompagnés par Marie (Grap) et secondée pour la première fois par Marlène (Carline), le projet a franchi des étapes décisives :

- › 2021 fut une année dense avec plusieurs points clés dans l'avancement du projet : entrée dans Grap, acquisition du bâtiment par Villages Vivants, accord d'une subvention pour l'aménagement du bâtiment, accompagnement par l'URSCOP pour travailler sur les statuts de future coopérative. Humainement, les choses bougent aussi, Thibaut souhaite finalement prendre un autre chemin.
- › 2022, l'aventure continue avec dès le mois de janvier l'arrivée de Marion aux côtés de Cosima et Martin. L'équipe pose un peu plus ses engagements et ses valeurs fondamentales dans une charte. Les statuts sont finalisés et la SCOP créée en avril ! Entre temps, c'est Martin qui à son tour décide de quitter l'aventure. Cosima et Marion gardent toute leur motivation pour se pencher sur les gros chantiers à venir : rédaction des « Essentiels » de l'épicerie, pilotage des travaux d'aménagement du magasin et la construction de la gamme des produits de la future épicerie. Côté Carline, nous décidons de consolider notre partenariat avec la MILPA par une prise de parts au capital de la SCOP (1 k€). Nous travaillons également avec Cosima et Marion sur la rédaction d'un pacte de coopération pour partager nos valeurs et les modalités de notre partenariat.



## ÉPICERIE BIO À LUC-EN-DIOIS : ON EN EST OÙ ?

Si je vous dis MILPA, ça vous parle ? Pour les cadors du potager ça évoque tout de suite une des plus fameuses associations du jardin. Aussi appelée les 3 sœurs, la culture associée du maïs, du haricot grimpant et de la courge est particulièrement pratiquée en Amérique centrale et du Sud. Pour résumer brièvement, le maïs sert de tuteur au haricot grimpant, qui enrichit le sol grâce à l'azote libéré par ses racines. La courge quant à elle permet une couverture du sol en faisant office de paillage vivant. Si je parle de ça, c'est que MILPA c'est aussi le nom qui a été décidé pour la future épicerie bio et coopérative à Luc-en-Diois. Nous rencontrons à nouveau les porteurs de projet cette année pour faire un point d'étape avec eux...

### L'année dernière, j'avais rencontré Cosima, Martin et Thibaut... et aujourd'hui je suis en face de Cosima et Marion, pouvez-vous me dire ce qu'il s'est passé ?

**Cosima** : Thibaut et Martin ont décidé de sortir du projet car d'autres voies se sont concrétisées pour eux. Thibaut a toujours souhaité mettre les mains dans la terre et va donc s'investir dans le maraîchage. Martin quant à lui est passionné de sport et a préféré s'y consacrer pleinement en travaillant dans un commerce du coin. C'est important pour moi de dire que notre entente a toujours été bonne, même après leur départ. Sans eux ce projet n'en serait pas là aujourd'hui, je n'aurais certainement pas eu le courage d'aller aussi loin sans leur soutien. L'arrivée de Marion fait suite au départ de Thibaut et à un appel à nouvel associé que nous avons lancé avec Martin. Et maintenant qu'il est sorti du projet, nous nous retrouvons toutes les deux dans l'aventure.

**Marion** : moi à la base j'ai une formation de libraire et j'ai exercé ce métier à Marseille. Je suis arrivée dans la Drôme en tant que jeune fille au pair au GAEC de Messagendré. Là-bas, j'ai pu suivre une partie de la création du point de vente collectif le SILO et j'ai eu l'opportunité d'y être embauchée quand ils ont décidé de créer un poste de salarié (été 2021). J'avais déjà eu cette idée en tête d'ouvrir une épicerie paysanne il y a quelques années, donc déjà une envie de m'investir dans l'alimentaire. J'ai aussi travaillé au 8 à 8 de Luc-en-Diois et c'est comme ça que j'ai eu vent du projet de créer une épicerie bio à Luc. Trois personnes différentes m'ont fait parvenir l'appel à associé de Cosima et Martin et je me suis dit que c'était un signe... J'ai décidé de postuler et c'est en janvier que j'ai eu la réponse comme quoi c'était positif ! Ça fait maintenant 4 mois que je suis aux côtés de Cosima qui est à l'initiative du projet. Pour le moment, notre binôme permet de bien avancer sur le projet et nous verrons prochainement pour intégrer un 3ème associé, ce qui est indispensable à terme pour que le projet fonctionne correctement.

### Depuis un an, vous avez cheminé avec Grap et La Carline dans la réalisation de ce projet, pouvez-vous nous dire, au-delà du changement de l'équipe, quelles ont été les faits marquants depuis un an ?

Déjà la création de la SCOP comme structure juridique. Pourquoi une SCOP plutôt qu'une SCIC ? La SCIC est plus liée à un projet collectif et citoyen, comme La Carline depuis sa création, qu'à un projet qui repose sur 2-3 personnes comme c'est le cas pour nous. Au-delà de ça, la SCIC pose des contraintes supplémentaires, notamment dans la gouvernance, et demande plus d'énergie à animer. Et il fallait qu'on se consacre en priorité sur la création de l'épicerie. Donc nous avons choisi le statut de SCOP et nous avons pu avancer, accompagnés par l'URSCOP sur la création de la structure. Aujourd'hui, la SCOP est constituée de

4 membres : nous deux, Grap et La Carline. Nous restons en tant que salariées majoritaires dans les décisions vis-à-vis des autres membres associés, car ça reste notre projet à l'origine. Et puis c'est inscrit comme ça dans les statuts des SCOP.

Les autres grandes étapes, ont été la rédaction de la charte de la MILPA qui exprime dans un format court nos valeurs et notre raison d'exister. Nous avons également rédigé nos « essentiels » qui eux détaillent plus précisément les grands principes de l'épicerie dans divers champs, avec par exemple la politique économique et sociale de l'épicerie ou encore la politique d'approvisionnement pour le magasin.

Nous avons aussi tissé un peu plus nos liens avec La Carline en rédigeant un pacte d'associés comme fondement de notre coopération avec les grands principes qui nous soudent et les motifs qui pourraient nous amener à prendre de la distance. Ce cadre d'intercoopération porte à la fois sur le champs des valeurs que sur des liens fonctionnels et organisationnels entre nos 2 épiceries (ex : commandes groupées, soutien logistique). Nos immersions en tant qu'épicières à La Carline sont de bons exemples ainsi que le soutien technique avec Marlène et Florent. Côté Grap, on a pu bénéficier de son réseau, faire des stages et formations et poursuivre l'accompagnement avec Marie.

Sur la création de l'épicerie, l'achat du bâtiment à Luc par Villages Vivants a été une étape décisive. L'octroi de subvention par la Région et des prêts bancaires ont fini de valider la réalisation du projet et ont permis de réduire notre prise de risque au niveau financier. La mise en route des travaux à l'automne sera la prochaine étape très importante.

### Dans notre entretien l'année dernière, vous évoquiez une possible ouverture au printemps, quels ont été les principaux freins rencontrés et c'est quoi les prochaines étapes avant l'ouverture ?

Nous avons eu des retards en tout genre et pas toujours le meilleur alignement des planètes. On a notamment pas mal de difficultés à mobiliser des artisans pour les travaux et il y a aussi la problématique des matériaux parfois difficiles à obtenir. D'un autre côté, il y a le revers de la coopération et par moment il faut attendre les autres. Il y a une plus grande inertie que quand on travaille seul. L'adage *seul on va plus vite, ensemble on va plus loin* illustre parfaitement la réalisation de notre projet. Les impondérables ont quand même généré de la frustration mais ces contretemps et embûches ont permis de tester notre motivation. Aujourd'hui on peut dire que ces retards nous permettent d'être mieux préparés et on est impatientes d'ouvrir, si tout va bien au printemps prochain. Oui, c'est ce que nous avons annoncé l'année dernière...

Les étapes en cours, c'est le travail sur la construction de la gamme des produits qu'il y aura dans l'épicerie. Il reste pour Marion à faire une formation en gestion financière. Et puis bien sûr les travaux d'aménagement du magasin qui, si tout va bien, commenceront à l'automne. En attendant Marion souhaite aussi faire des stages d'immersion dans d'autres commerces pour accroître sa culture professionnelle de ce milieu.

### Pour terminer, dans la culture associée la MILPA, vous vous sentez plutôt courge, maïs ou haricot ?

Nous, on est des haricots : on profite du maïs La Carline qui fait office de tuteur autour duquel nous grandissons et Grap représente les courges avec leur réseau de feuille et de fruits au sol. Nous en tant qu'haricot et l'azote qu'il émet, on enrichit tout ça !

Interview de Cosima et Marion par Régis



## APRÈS L'ORAGE S'AGRANDIT !



Rappelez-vous, c'est en 2020 que Martin et Maxime ont décidé de se lancer dans la bière en créant la mini-brasserie Après l'Orage. Une belle histoire de 2 copains qui démarrent non pas dans un garage mais sous les voûtes d'une cave, celle de Maxime à Marignac. Leurs premiers brassins, ils les réalisent d'une manière très

artisanale avec une cuve de 80 litres. Pas longtemps après leurs premiers embouteillages, la brasserie rejoint Grap en tant qu'activité intégrée à la coopérative. Le succès est rapidement au rendez-vous et l'année 2021 a marqué un premier changement d'échelle car Martin et Maxime déménagent leur brasserie de Marignac à Die le 1<sup>er</sup> juin pour bénéficier d'une surface de production et de stockage trois fois plus grande. On passe de 40m<sup>2</sup> à 120 dans un bâtiment loué à la commune de Die. En 2021, ils lancent également un financement participatif et obtiennent 7500€ pour acheter une nouvelle cuve de 200 litres. C'est dans ces cuves qu'ils vont tester de nouvelles recettes et ainsi élargir leur gamme avec la STOUT et la session IPA, mais aussi permettre à Martin de se salarier. L'activité progresse encore ! Et un an plus tard, en avril 2022, Grap emprunte 80 000€ pour permettre à Martin et Maxime d'investir à nouveau dans une brasserie de 1000 litres ! Dorénavant, c'est 3600 litres de bières qui sont produits chaque mois chemin de Chandillon, juste derrière Aire Trésors.

Ce nouveau changement d'échelle a permis de sécuriser l'activité mais aussi à Maxime de se salarier à son tour. Aujourd'hui, les bières Après l'Orage sont commercialisées à La Carline (évidemment!), dans les épiceries du réseau Grap et en grande distribution. Sans oublier la vente directe ! Et depuis peu, les conditionnements ont également évolué : les bouteilles de 33cl et les fûts sont enfin disponibles. Alors que les grandes bouteilles ont revêtu un nouvel habit afin que la brasserie puisse bosser avec Ma Bouteille s'appelle Revient. Un geste éco plus qu'économique à l'heure où les prix du verre et d'à peu près toutes les matières premières augmentent sévèrement. Donc après une bonne bière, pensez à ramener vos bouteilles à La Carline ou directement à la brasserie !



## COOLIVRI : UNE MONTÉE EN PUISSANCE EN 2021 !

Connaissez-vous Coolivri ? Depuis 2015, Coolivri est le **service de livraisons mutualisées de Grap** qui visent à favoriser les circuits-courts et les produits locaux. Des producteurs et fournisseurs sont référencés sur une plateforme depuis laquelle les épiceries n'ont plus qu'à passer commande. Ensuite, un camion prend le relais et réalise des tournées dans les épiceries où il livre les produits commandés et repart avec d'autres produits à distribuer.

L'année 2021 marque une accélération de la place des livraisons mutualisées au sein de la coopérative Grap.

Fin 2020, le camion transportait les produits des 70 producteur.trices et 8 transformateur.trices de Grap. Fin 2021, les camions transportaient les produits de 113 producteur.trices et 12 transformateur.trices de Grap, soit une progression du nombre total de structures concernées de 60% !

Les livreurs ont parcouru quelques 47 238km pour livrer les activités de la coopérative (contre 35 000 km en 2020). C'est 1,18 fois le tour de la terre ! Cette augmentation est due à l'augmentation des fréquences de certaines tournées, notamment dans la Loire et la Drôme, à tous les 15 jours, contre tous les trois semaines auparavant.

Le chiffre d'affaire transporté s'élève en 2021 à 1 170k€, contre 558k€ en 2020 soit **une augmentation de 110% !!** Cette augmentation est d'autant plus spectaculaire dans une tendance générale à la baisse d'activité dans les épiceries de Grap.

La Carline quant à elle sert d'épicerie pivot pour 13 producteurs et fournisseurs, pour un total de 65000€ de produits livrés vers les épiceries Grap de la Région. Les produits phares du Diois qui partent le plus via Coolivri sont les bières d'Après l'Orage, les produits de la ferme Bouteille et bien entendu les claires de chez Côté Cairn et du domaine Achard-Vincent.

## IV. COMMENT LA CARLINE SOUTIENT LE DÉVELOPPEMENT D'UNE NOUVELLE AGRICULTURE BIOLOGIQUE !

C'est un chantier de taille qui occupe le CA et la direction générale depuis 2019 et partagé avec tous nos associés lors de nos dernières Assemblées Générales. Le but recherché est de dépasser la relation commerciale pour inventer de nouvelles solidarités de filière de l'amont à l'aval de la production, avec en filigrane le souhait de renforcer la consommation locale, l'accessibilité alimentaire et le soutien à la transition / transmission de fermes sur le territoire. Dans la phase 2015 à 2020, La Carline a su s'adapter à la forte croissance de la demande des consommateurs, tout en améliorant ses ratios d'approvisionnement locaux d'année en année. Ce rôle de soutien par la commercialisation dans une filière solidaire atteint son niveau de croisière : 100 producteurs qui représentent 30% des approvisionnements d'une épicerie aux gammes complètes.

**L'objectif du CA est d'aller au-delà du métier de « l'épicerie », pour soutenir la production locale. Comment ? En réinvestissant une partie de notre résultat vers la transmission de nouvelles fermes en bio.**

Pour participer à ces défis La Carline souhaite inventer de nouveaux outils pour renforcer les producteurs associés et leur mutualisation (aide à l'investissement, mise à disposition de temps et de moyens). Au-delà des rencontres pour une planification croisée des différentes fermes associées par filière, il nous apparaît important d'aller plus loin, de mutualiser du conseil, des formations, de l'accompagnement humain pour renforcer une relation équitable et durable des différents acteurs de nos filières locales.

Pour cela, La Carline a répondu en 2020 à l'appel à projet TIGA porté par Biovallée, sur 3 volets : 1 lié à l'animation de la vie coopérative et la communication, 1 lié à l'animation de nos producteurs pour l'émergence de projets de mutualisation et d'investissement, et le dernier lié à l'émergence d'une ferme coopérative sur Chamargès.

En 2021, nous avons candidaté dans le cadre du PAT porté par la communauté de communes du Diois avec nos compagnons de Grap et de Fermes Partagées (ex Coopagri) pour dégager des moyens complémentaires au service de l'animation de la filière alimentaire locale. Ces financements permettront à La Carline, au-delà de ses propres moyens de porter des actions d'animation de filière pour les années 2022 et 2023. Ils viennent renforcer l'autofinancement dégagé par notre activité.

Un investissement collectif et coopératif pour participer à :

- La conservation des terres agricoles
- La consommation locale et les circuits courts
- L'émergence de fermes collectives aux ateliers diversifiés : « l'homme, l'animal et le végétal »
- La transmission des fermes en Polyculture-Elevage
- Le financement et la propriété collective des outils de production (ESS)
- L'amélioration du statut social et économique des agriculteurs, partage des risques financiers et humains pour la transformation des agrosystèmes
- Le développement de nouvelles solidarités de filières au-delà du prix

COPIL Chamargès



# 1. FERMES PARTAGÉES : UNE SCIC POUR DÉVELOPPER L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE EN AGRICULTURE !



La Carline participe aux côtés de ses partenaires clés (Grap, les Volontoux) à la création d'une SCIC pour fédérer les fermes coopératives de Rhône-Alpes et essayer de nouvelles manières

de s'installer en agriculture : les SCOP et SCIC au service de la transition agricole et alimentaire des territoires ? On espère !

Le projet Coopagri incubé par Grap entre 2019 et 2020 devient Fermes Partagées. Nous avons investi 10k€ au capital et participons au Conseil d'Administration de la SCIC créée depuis 2021. Ce projet coopératif mutualisé nous sera précieux dans le cadre du projet de Chamargues. Étienne Fournier de la ferme La Louine représente La Carline au Conseil d'Administration avec Florent Dunoyer : Merci à lui pour cet engagement important au nom de La Carline.

Fermes partagées : en 2021 c'est un statut coopératif et une équipe de 4 salariés. Le projet est développé sous forme de SCIC SA, et au-dessus du berceau on ne trouve pas moins de 6 coopératives en guise de bonnes fées : Les Scop Ferme des Volontoux et Ferme de Chalonne, les 2 seules fermes en statut ESS de Rhône-Alpes ; la SCIC La Clef des Sables qui porte un projet de reprise de ferme à St-Lattier (38) ; La SCIC Champs des Possibles (une CAE agricole en Ile-de-France) ; Les SCIC Grap et La Carline !

## LES PROCHAINES ÉTAPES : CONSOLIDER LE MODÈLE, FAIRE ÉMERGER LE RÉSEAU AU-DELÀ DES PREMIERS ASSOCIÉS :

Le but est de relier et de développer les fermes collectives et coopératives de taille moyenne en polyculture / élevage AB à travers la mutualisation de services et de moyens, pour faire de ces fermes des futures modèles d'installation adaptées aux enjeux d'avenir.

Le projet s'adresse à tout agriculteur.trice professionnel.le (avec ou sans exploitation) engagé.e ou souhaitant s'inscrire dans une démarche de production biologique, paysanne et nourricière. Les paysan.ne.s pourront mutualiser les savoirs et outils autour de la production, du matériel agricole, de la logistique, de la gestion, de la distribution.

Fermes partagées souhaite également répondre aux sollicitations de collectivités locales disposant de foncier et recherchant des modes d'organisation innovants et dans le champ de l'ESS pour relocaliser de la production.

L'équipe de Fermes partagées



**Béatrice Badel**  
accompagnatrice



**Jean Luc Chautagnat**  
Directeur général  
délégué /  
accompagnateur



**Thomas Cacciabue**  
Responsable  
ingénierie financière  
et com'



**Gaëlle DESORME**  
Directrice générale  
/ accompagnatrice

## La Coopérative lance ses premières activités...

**Sa mission : accompagner et outiller les fermes collectives et coopératives, notamment en adaptant les statuts SCOP, SCIC et CAE comme outil de portage pour ces nouvelles formes collectives d'installations agricoles.** Pour y parvenir, Les Fermes Partagées propose un accompagnement et des services mutualisés mais aussi des études, sous forme de prestations, afin de proposer et d'appuyer le montage des projets collectifs de production agricole avant le lancement des activités de la ferme.

La période de juin 2021 à juin 2022 fût une période particulièrement riche et dense pour la coopérative car, qui dit création de la SCIC dit démarrage de ses activités ! Pour appuyer son lancement, la coopérative à renforcer son équipe avec l'arrivée de Thomas en juin 2021 comme chargé de développement et Béatrice, en septembre 2021 comme première accompagnatrice pour les fermes du groupement. Le travail mené sur cette période a permis d'obtenir plusieurs soutiens publics et privés et notamment financiers pour la coopérative au niveau local et national. Ces soutiens sont autant de signaux encourageants sur la réelle et urgente nécessité de trouver des solutions pour faciliter le renouvellement des générations agricoles. Avec l'arrivée de Béatrice, de nombreux accompagnements ont également démarrés en 2021, notamment sur le secteur Drôme-Ardèche et dans le cadre du PAT Diois (3 fermes autour de réflexions liées à la transmission et aux relations humaines, de diagnostics économiques et financiers principalement). A l'échelle de Rhône-Alpes, nous avons établi plus de 40 contacts intéressés par le projet depuis juin 2021 et le rythme de demandes se situe en moyenne à une par semaine. La coopérative a également démarré son accompagnement au long cours auprès des fermes pionnières (ainsi que la mise à disposition de ses 3 services supports (comptabilité, social et informatique) notamment en mutualisant la compatibilité avec la Ferme des Volontoux et le social et l'informatique avec le Grap. Le début d'année 2022 a été marqué par l'accueil de notre première ferme hébergée : La Tofuterie du Bugey ! Gaëlle et Fanny produisent du soja bio pour le transformer en Tofu sur 3 ha, dans la joie et la bonne humeur. A ce jour, nous projetons l'entrée de 2 nouvelles fermes collectives en 2022.

Ce fût aussi le temps de la structuration des outils de communication avec la création d'une identité visuelle et d'un logo, de supports de communication et du site internet des Fermes Partagées : <http://lesfermespartagees.coop>. La coopérative dispose maintenant de moyens pour améliorer sa visibilité et promouvoir ses activités. Sur la question du plaidoyer politique en faveur de l'utilisation des SCOP et SCIC en agriculture, la coopérative est partenaire de deux nouveaux programmes de recherche, et a fait une demande d'ouverture d'un espace juridique de 3 ans à l'échelle nationale pour expérimenter l'éligibilité des SCOP agricoles à la DJA (subvention à l'installation pour les jeunes agriculteurs) tout en continuant à travailler étroitement avec les réseaux nationaux/locaux concernés par les SCOP et les SCIC (URSCOP, RENETA, Confédération Paysanne...).

Pour terminer, la coopérative est de plus en plus mobilisée par des collectivités locales en zones urbaine et rurale pour les accompagner sur la question de la reprise à plusieurs de fermes de grande taille et sur la formation/sensibilisation des projets collectifs agricoles. Ce qui donnera lieu très certainement à la création de deux formations courant 2022 : « Les SCOP et les SCIC Agricoles » et « S'installer à plusieurs et monter une ferme collective » ...

## 2. LA FERME DE CHAMARGES : VERS UNE NOUVELLE DIMENSION DE LA CARLINE

Depuis Juin 2019, La Carline travaille sur un projet d'installation de maraîchers sur la ferme de Chamargès avec Michel Breyton, agriculteur cédant, la famille Perrot, propriétaire du foncier et Olivier et Louisa, porteurs de projet. Après une étude d'opportunité conduite jusqu'en mars 2020, le CA propose en septembre 2020 à l'assemblée générale de porter un projet ambitieux pour la coopérative et le territoire. En juin 2021, le mandat est renouvelé, le CA propose à l'AG le portage du projet dans la SCIC, et de faire avancer le projet jusqu'à sa réussite.

Un projet qui a pour objectif d'inventer une nouvelle forme d'installation autour d'un projet de transmission de la ferme pour :

- Sanctuariser du foncier agricole (15 ha cultivables et irrigables)
- Éviter l'agrandissement des fermes
- Accompagner et soutenir l'installation agricole

Derrière tout ça : inventer un modèle pour favoriser l'émergence de fermes en polyculture / élevage associant différentes parties prenantes pour renforcer la transition agricole et alimentaire !

Fort du mandat de l'AG, le comité de pilotage à œuvrer sans relâche au cours de l'année avec nos porteurs de projet pour faire avancer les différentes étapes proposées à l'assemblée générale.

Pour compléter cette approche juridique nous avons travaillé sur une ébauche de pacte de coopération, pour qu'au-delà des servitudes d'usages prévues dans le bail, nous puissions ancrer des principes de gouvernance partagée avec les différents acteurs du projet. Pour ce travail nous nous sommes appuyés sur l'équipe de fermes partagées. Le travail est en cours, sera poursuivi sur 2022 et 2023.

**L'accompagnement technique des porteurs de projet s'est déroulé tout au long de l'année.** Cet accompagnement a été réalisé par 3 personnes via la Chambre d'agriculture de la Drôme. L'accompagnement technique a validé la faisabilité du projet d'un point de vue agronomique avec les analyses de sol, il a permis à Olivier et Louisa de valider leur plan de culture et les rotations prévues, mais aussi de valider les itinéraires techniques, le niveau d'équipement en matériel pour répondre aux besoins de l'activité. Un autre volet s'est concentré sur l'irrigation d'un point de vue technique mais aussi réglementaire, très gros enjeu en maraîchage. Olivier et Louisa ont continué avec une très grande motivation à poursuivre leur réflexion à travers d'autres actions de formation et des visites de fermes référentes en maraîchage diversifié.

**A l'automne 2021,** Olivier et Louisa ont emménagé à Die, ils ont pu passer à 100% pour préparer leur projet d'installation. **Nous avons travaillé sur le futur bâtiment et les serres, leur dimensionnement et leur implantation,** en vue de construire les demandes d'autorisation d'urbanisme. Nous avons abouti à un avant projet, tenant compte de l'ergonomie nécessaire au métier, des équipements structurants (chambre froide, laveuse, équipement de manutention) et des futurs usages et espaces nécessaires à l'activité.

**Leur parcours d'installation s'est poursuivi** en vue d'obtenir les financements à l'installation (Dotation Jeunes Agriculteurs, DJA). L'accompagnement par la chambre d'agriculture leur a permis de construire leur prévisionnel et leur **plan de financement sur 4 ans. Pour avancer au-delà il fallait obtenir les permis de construire, les autorisations d'irrigation et de réalisation du forage.**

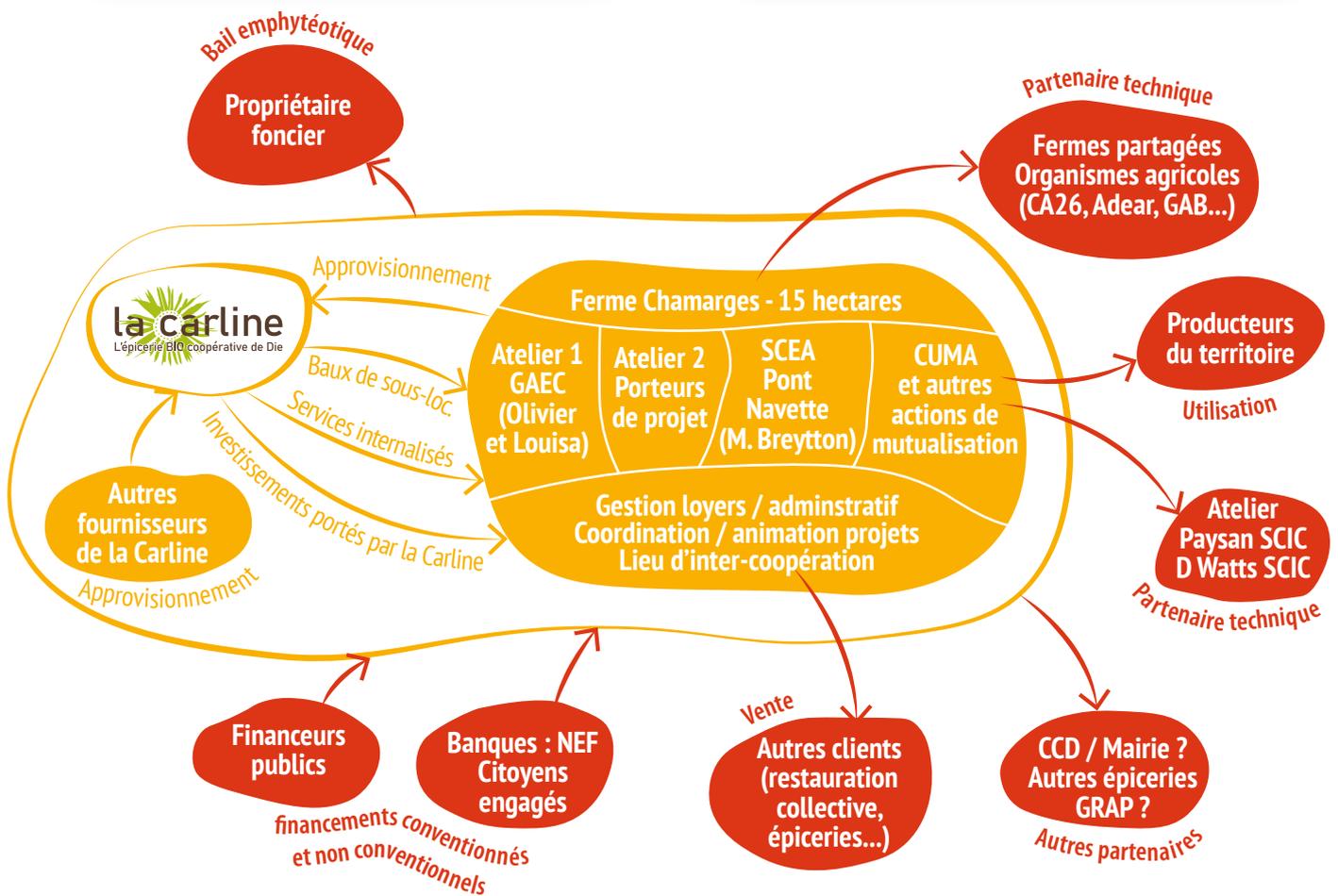
### Le rôle de La Carline :

1. **Facilitateur du projet :** c'est assurer la coordination de projet, la recherche de financements, et poursuivre le travail et les accompagnements pour faire sortir de terre le projet.
2. **Financier des communs et être garant du projet collectif et coopératif** entre les différentes parties prenantes.
3. **Créateur de solidarité :** au-delà de l'achat de marchandises, un rôle de « capital patient » permettra d'adapter les loyers aux différents ateliers avec un retour sur investissements sur le temps long. C'est participer activement à la transition agricole et alimentaire de notre territoire à partir des besoins de l'épicerie et grâce à nos réserves impartageables.

- 2021** 1) **Élaborer le bail emphytéotique long** protégeant le projet et tous les acteurs avec comme objectif de permettre aux porteurs de projet de se projeter sur le lieu et à La Carline le retour sur investissement
- 2) Accompagner les porteurs de projet** à la création de leur « entreprise agricole » - chiffrage des investissements en matériel, élaboration du plan d'entreprise, accompagnement agronomique et technique, validation du parc matériel et du plan de culture.
- 2022** 3) **Chiffrer les investissements des communs,** choisir le mix financier et élaborer les loyers de référence pour amortir le projet avant le terme du bail.
- 2023** 4) **Construire les demandes de permis de construire et autres autorisations administratives** (irrigation / production) pour commencer les travaux à l'automne 2022
- 5) **Coordonner les travaux avec les porteurs de projet,** mise en place des cultures et coordination générale du lieu.
- 2024** 6) **Identification et développement d'ateliers complémentaires,** de territoire de mutualisation et d'échanges à destination de toute la filière : « le samsara ! »

### Une ferme en maraîchage diversifiée

- › sur 6 HA de SAU
- › Pour une surface nette en culture 2 HA de légumes dont 2300 m<sup>2</sup> de serres (5)
- › Pour 2 UTH // CA 95k€ (N+2 et N+3)
- › Un Bâtiment maraîcher d'une surface totale de 520m<sup>2</sup> pour le lavage, le conditionnement et le stockage
- › Des appentis pour protéger le paysage et éviter le stockage de matériel « plein vue ».



Dès l'été 2021, nous sommes en rentrée dans une phase intense de construction du projet. Nous avons travaillé sur le **bail emphytéotique que nous avons pu signer fin janvier 2022** avec la famille Perrot, pour 40 ans. Cela permet de penser le projet sur un temps long nécessaire en agriculture et au regard des enjeux. Ce fut une grosse étape qui ancrant un peu plus le projet dans la réalité. Cette étape clé a été longue puisque les premiers contacts avec le notaire ont eu lieu en mai 2021.

Le comité de pilotage a suivi toutes ces étapes. Nous avons bien avancé du côté de l'ingénierie financière du projet et la recherche de financements complémentaires à nos propres ressources.

**Le 30 novembre 2021**, nous présentons sur le site l'avancement de notre projet depuis 2020 à un comité élargi composée de la ville de Die, de la communauté de communes du Diois et de l'architecte des bâtiments de France (ABF).

Le but de cette visite était de valider la constructibilité du projet conformément au travail mené en 2020, qui nous avait amené à faire modifier le PLU et réaliser une visite avec l'ABF en juin 2020. Elle avait alors validé le principe d'implanter des serres à Chamargès.

Tout le monde a l'air emballé et soutient le projet, qui avait été présenté à plusieurs reprises aux différents acteurs durant l'année 2021.

Mission réussie : un dépôt de permis paraît possible en février 2022 !

En attendant une réunion en DDT accompagnés des collectivités, de la chambre et de l'ABF nous travaillons d'arrache-pied sur les 2 volets : construire les permis de construire et valider le plan de financement (recherche de subventions d'investissement adaptés pour définir les loyers).

Le CA décide pour limiter les risques d'échec au regard de la complexité du projet ou plutôt des autorisations administratives de créer un établissement complémentaire : La ferme de Chamargès !

**Arrêt brutal du processus d'urbanisme en février par la ville de Die après échanges avec l'ABF !**

Alors que la pertinence du projet n'est plus à démontrer, que les enjeux pour la résilience alimentaire et l'agriculture bio de demain sont connus, la machine administrative déraile.

**Le 07 février 2022**, la ville de Die nous informe qu'après échanges avec l'ABF le risque juridique que le permis soit donné puis attaqué pour non-respect du règlement de l'AVAP est trop fort : nous devons trouver un plan B pour quitter

le tènement foncier de l'implantation de l'hôpital : la pression est trop forte ! L'ABF nous dit ne plus pouvoir déroger au règlement qu'elle veut faire respecter à la lettre malgré son pouvoir de dérogation par cohérence avec la réponse donnée pour le projet d'hôpital au site de Chamargès.

Les semaines ont été longues et difficiles !

Nous avons essayé sans succès de ramener les personnes concernées à la raison : comment un site protégé de l'urbanisme pour maintenir l'agriculture ne peut pas faire l'objet d'un projet agricole ?

Nous perdons la possibilité de faire le bâtiment comme prévu, la possibilité d'implanter des serres, non prévues dans le règlement, nous sera refusé en l'état actuel.

**Le projet est-il bloqué par les services de l'État ? Est-il soutenu par les collectivités ?**

Depuis 3 mois nous multiplions les réunions de médiation, la rencontre avec les élus, les services de l'état pour trouver une solution. Le soutien est affiché et renouvelé par les collectivités mais les services de l'état (ABF) DDT, ne nous donne pas d'issue claire pour avancer.

**Fin mars 2022** nous avons décidé tous et toutes de continuer le projet, d'inventer un scénario différent sur le bâti et le lancement de l'activité puisque l'autorisation pour monter les serres ne sera pas obtenue à court terme. Le travail a été anxiogène (comment faire confiance et croire encore à une issue positive) et complexe pour se réinventer autour de contraintes nouvelles et floues.

Le conseil d'administration, dans ses séances de mars, d'avril et de mai 2022, a suivi toutes les évolutions en vue de déposer les permis de construire et de réadapter le chronogramme du projet. Le CA a calé son action sur les attentes et les possibles imaginés par les porteurs de projet et les autres acteurs impliqués.

**Comment ne pas compromettre l'installation des porteurs de projet avec qui nous travaillons depuis 18 mois ?**

Nous avons dû reprendre avec les porteurs de projet le prévisionnel global du projet pour différer l'installation des serres. Cela voulait dire reprendre le plan de culture pour les 2 premières années afin de construire une activité « plein champ ». Les conséquences ont été importantes sur les surfaces pensées pour le stockage et le conditionnement des légumes dans un bâtiment contraint, où l'on passe d'une surface de plein pied à des espaces anciens et à étages à rénover.



**En avril**, nous avons été contraints de déposer plusieurs demandes d'autorisation pour réinventer le projet, en haut, à la place du hangar existant, ou en bas en extension du bâti existant : nous n'avons pas de réponse à fin mai 2022, si ce n'est un refus à une des 3 autorisations déposées.

Nous avons demandé expressément à la ville et aux élus de la majorité de nous aider en demandant une médiation à la sous-préfecture pour trouver une solution viable, et un engagement le cas échéant, à modifier le règlement auquel on ne peut pas déroger actuellement, pour qu'il prévoit la possibilité d'implanter des serres sur le site.

Nous attendons toujours un changement de rythme et un réel soutien des collectivités pour ne pas enterrer le projet. La réponse est attendue au 14 juin pour nos demandes. Nous verrons lors de l'assemblée générale si le ciel s'éclaircit.

### Les conséquences d'un tel blocage pour le projet ?

Nous avons dû reprendre le travail mené à l'automne pour penser un nouveau bâtiment. Il a surtout fallu valider la capacité des acteurs à poursuivre l'aventure. Les propriétaires en mettant à disposition une partie de leur bâti qui était exclus du bail emphytéotique. Michel Breyton par le maintien de son engagement et la poursuite de son activité. La recherche de plan B n'a pas été fructueuse en l'état. La Carline et le CA ont renforcé le temps de coordination et de participation des administrateurs et du président du CA pour renforcer le lobbying auprès des élus du territoire. Et surtout Olivier et Louisa, pour qui le coup a été dur à encaisser, et qui ont dû réinventer le projet avec de nouvelles contraintes sans en connaître l'issue.

### Avril, mai 2022 : nous voulons encore y croire !

Le CA a travaillé pour répondre à la question de comment venir en soutien à l'installation des porteurs de projet ? Nous avons donc mené un travail soutenu d'ingénierie financière pour repenser le financement du projet et limiter le risque financier porté par Olivier et Louisa dans ce contexte bloqué. Une bonne nouvelle : les subventions FEADER et les solidarités de la coopération !

Le but : comment participer pour limiter le risque économique et juridique sur le GAEC ? En intégrant aux communes le financement du matériel agricole. La perte de CA en 2023 avec une activité sans serres compromettrait sérieusement le modèle économique du GAEC et toutes les formalités associées que l'on devait faire aboutir dans ce premier semestre : c'est tout le projet qui pouvait s'effondrer !

Nous avons pu identifier un dispositif de financement FEADER adapté au

projet et notre statut, ce qui n'était pas vraiment le cas dans le modèle économique 1 monté en début d'année. Il permet d'étendre le principe de financements des communes aux matériels agricoles avec un taux d'aide public plus fort (un potentiel de 300k€ au lieu de 128k€).

### Extrait du relevé de décisions du CA du 14/04/2022

Le conseil d'administration valide le principe d'engagement de solidarités avec les porteurs de projet à travers le montage du dossier FEADER et une intégration de 100% des investissements. Cette orientation permet de poursuivre le projet et de ne pas compromettre sa réalisation. Olivier et Louisa peuvent reculer les démarches de création de GAEC dans l'attente des autorisations d'urbanisme (emprunts bancaires, dépôts des statuts...). Nous partageons donc tous l'objectif qu'ils puissent commencer malgré tout en 2023 en plein champ et monter des serres en année 2, et au plus tard au 31/12/2024 ; année de solde des subventions.

Il est donc validé :

- D'étendre le portage des investissements aux équipements matériels
- D'adapter le loyer de N1 à N3 tant qu'il n'y a pas de serres,

Cette orientation de commencer en plein champ n'est pas complètement irréaliste : on pourrait aboutir à un CA de 82k€ permettant de ne pas compromettre l'installation. Même si cet équipement est incontournable en maraîchage diversifié de moyenne montagne et qu'il ne peut se situer qu'en proximité immédiate du bâtiment.

Le portage des investissements en intégral couplé aux subventions FEADER promet de passer d'une charge à 22k€ de remboursement d'emprunt sur 7 ans pour le GAEC et de 9k€ de loyers pour les communes (soit 31k€ / an), à une charge globale de 14k€ de loyers qui monterait à 22k€ une fois les serres montées pour l'ensemble des investissements.



## FERME DE CHAMARGE - SCÉNARIO FINANCIER

SCÉNARIO MODÈLE ÉCONOMIQUE	2023	2024	2025 A	2025 B	2025 C	2025 D
Chiffre d'affaires	36 000 €	50 000 €	79 636 €	81 912 €	81 912 €	92 000 €
Charges externes	20 000 €	26 000 €	29 000 €	29 000 €	29 000 €	31 320 €
Amortissement (rembt du prêt sur 7 ans)			23 000 €	- €	- €	- €
Salaires : 2 maraîchers	30 456 €	30 456 €	30 456 €	30 456 €	30 456 €	36 000 €
LOYERS : fermage + communs	788 €	788 €	9 711 €	12 034 €	18 051 €	18 051 €
Résultat	-15 244 €	-7 244 €	-12 531 €	10 422 €	4 405 €	6 629 €

2023 /2024 = Année de lancement et de construction

2025 A = Scénario «sans serres» avec activité limitée et sans changement modèle de financement sur les investissements

2025 B = Scénario sans serres avec intégration totale des investissements amortis à travers le loyer Niveau 1 et Niveau

2025 C = 2 grâce au FEADER 16.40

2025 D = Mise en place des serres, niveau de CA plancher pour augmentation des salaires ou réinvestissement

NB : si La Carline met en place son système de loyer solidaire sur le matériel en doublant les durées d'amortissement, le prévisionnel tient, grâce à la charge d'investissement du projet qui passe de 32k€ à 22k€ (cf. année 2027).

Dans le scénario de base, les producteurs finançaient via un emprunt de 150k€ complémentaires à leurs apports les investissements. Impossible avec l'environnement réglementaire apparu début 2022.

### La feuille de route pour le financement des investissements (dépôt du dossier le 30 juin / réponse le 30 septembre)

MATÉRIELS AGRICOLES ET POST-RÉCOLTE	INVEST BRUT	TX	FEADER	SOLDE
Auto construction / occasion	21 620 €	60 %	12 972 €	8 648 €
Matériel agricole neuf	144 529 €	60 %	86 717 €	57 812 €
Équipement bâtiment / post récolte	43 000 €	40 %	17 200 €	25 800 €
<b>TOTAL MATÉRIEL AGRICOLE ET POST-RÉCOLTE</b>	<b>209 149 €</b>		<b>116 889 €</b>	<b>92 260 €</b>
COMMUNS			FEADER	SOLDE
Rénovation bâtiment 400m2	250 000 €	40 %	100 000 €	150 000 €
Équipements chambre froide	54 000 €	40 %	21 600 €	32 400 €
Forage hors étude (30m)	43 800 €		0 €	43 800 €
Serres	66 400 €	60 %	39 840 €	26 560 €
Montage	40 000 €	60 %	24 000 €	16 000 €
<b>TOTAL COMMUNS</b>	<b>454 200 €</b>		<b>185 440 €</b>	<b>268 760 €</b>
<b>TOTAL INVESTISSEMENTS</b>	<b>663 349 €</b>	<b>46 %</b>	<b>302 329 €</b>	<b>FEADER</b>
		<b>54 %</b>	<b>361 020 €</b>	<b>EMPRUNT + AUTO FI</b>



Cet effort impactera le résultat de La Carline comme ceci : à partir de 2032 les loyers viendront rembourser le crédit relais.

	SCÉNARIO DE BASE MESURE CLASSIQUE	SCÉNARIO INTÉGRAL
Investissement net de sub	250 907 €	361 020 €
Impact brut sur résultat	22 503 €	37 545 €
Loyer niveau 1 N1 et N2 à partir de 2024	8 923 €	12 034 €
Niveau 2 « après 2024 si serres »	11 345 €	18 051 €

#### Impact net sur le résultat de loyers en fonction des loyers

Après 2023-2024	11 158 €	25 511 €
Après 2025	13 580 €	19 494 €
Après 2030 inversement remboursement positif		-8 051 €

L'opportunité de nouveau dispositif nous permet de passer de 128k€ de FEADER à potentiel haut de 300k€.

Il allège beaucoup la charge d'emprunt sur le scénario initial et permet de partager les risques de retard sur la mise en place de serres.

L'impact sur le résultat de La Carline est compris entre 18k€ et 25k€ sur 10 ans avec un retour sur investissement inférieur à la durée du bail.

Il permet de conserver les 2 DJA, d'alléger le modèle économique du GAEC de 10k€ et permet de temporiser l'installation des serres.

On verra si on aboutit à une autorisation, mais travailler cette voie, permet de rester unis avec les porteurs de projets, les propriétaires et Michel Breyton.

Réponse le 30 septembre 2022...

L'impact du système permet de monter le GAEC, de fluidifier le passage en Commission Départementale d'Orientation de l'Agriculture (CDOA) et de poursuivre le projet. Nous sommes en train de chiffrer les investissements prévus pour rendre le dossier au 30/06/2022. Il ne s'agit pas d'un don, mais bien d'un rôle de capital patient. Cet impact est compensé par les subventions à l'ingénierie de projet de 72k€ sur N1 et N2 versée à La Carline en 2021, 2022 et 2023.

Ce projet représente le saut d'investissement réalisé au 19 rue du viaduc, le poids sur le modèle de la coopérative sur les 7 premières années (25k€ en moyenne) est à l'image de la réduction de marge à 25% (27 K€) ou encore le partenariat restos du cœur + Dizz. (24K€).

Cette intégration liée au changement de financement FEADER et l'enveloppe qui passe de 128k€ à 300k€, fait que l'impact lissé sur la coopérative est quasiment le même alors que le portage des investissements est passé de 350k€ à 665k€ avant subventions. Il faudra bien entendu affiner le projet, le besoin d'aller compenser par d'autres dispositifs de financements est envisageable. Il permet de se projeter sereinement dans le projet sans perdre tout le travail engagé.

**Alors la suite ? : Nous sommes donc en plein travail et suspendus aux décisions qui tomberont dans les prochains jours du côté de l'urbanisme, voire des prochains mois au regard du temps des collectivités.**

Le CA a validé le principe général de solidarité face au risque du financement bancaire classique, (intégration du risque sur La Carline ce qui l'annule), et du passage en CDOA sans autorisation d'urbanisme pour les serres

Il souhaite garder l'esprit de départ :

- Création du GAEC + DJA + autonomie et responsabilités des porteurs de projets.
- Dépôt du dossier de subvention FEADER pour le 30/06/2022 en mode intégration des investissements.
- Fixation du système de loyers et le passage du niveau 1 au niveau 2 en fonction du volume de subventions attribuées et les conditions pour le déclencher (présence de serres, niveau de CA...).

L'idée de maîtrise du niveau d'investissement global et de du niveau de l'activité associé doit être gardée à l'esprit.

*Au nom du projet j'aimerais remercier chacun ici qui a continué à croire au sens, à notre capacité collective de rebondir, la famille Perrot, Michel, Olivier et Louisa, Oda et Étienne et le conseil d'administration, ainsi que mes chers collègues qui ont été d'un soutien sans limite depuis février : Merci à tous, tenons !*

Florent

## OLIVIER ET LOUISA : PORTEURS DU PROJET DE MARAÎCHAGE À CHAMARGES

**Vous êtes tous les deux engagés dans le projet depuis 2020, pouvez-vous nous dire comment vous avez vécu l'année écoulée dans votre projet de reprise de ferme ?**

Depuis juin dernier, une des étapes importantes a été l'accompagnement effectué avec la Chambre d'agriculture, dont une étude de sol qui a permis de confirmer la pertinence du projet sur le plan agronomique, technique et économique. On a eu un regard transversal sur le plan de culture, l'irrigation, les surfaces de serres, l'organisation du travail et les investissements projetés. Ensuite, à la fin de la saison chez les Volonteurs fin octobre, on a déménagé dans la foulée sur Die afin d'être sur place pour travailler sur le projet. A commencé un gros travail de conception du bâtiment, des serres et de leur implantation, indispensable pour l'obtention des permis. Début décembre, tout semble ok avec les collectivités et l'ABF, qui confirment l'implantation du bâtiment et des serres. Après, en janvier La Carline signe le bail emphytéotique avec la famille Perrot, étape importante et qui nous a rassurés car jusque-là rien n'engageait personne formellement. Par la suite on a commencé à élaborer un pacte de coopération avec Michel Breyton, les Perrot et La Carline. On a également poursuivi notre démarche d'installation auprès de la Chambre d'Agriculture avec le stage dit des « 21h » qui porte sur la rencontre des acteurs institutionnels et l'élaboration de notre prévisionnel d'activité économique sur 4 ans. Ce sont des éléments indispensables pour l'obtention de la DJA et des prêts bancaires. Cela nous a permis d'aborder avec Florent des scénarios de financements par La Carline des infrastructures et des niveaux de loyers soutenables pour les amortir. On a aussi pu participer à des réunions et des visites techniques organisées par Agribiodrôme ce qui nous a permis de faire la rencontre de certain.e.s maraîcher.e.s du Diois.

**Malgré sa complexité, le projet suivait une trajectoire presque idéale jusqu'en février dernier où on apprend que la construction des serres et du bâtiment ne sera finalement plus possible comme prévu. Comment avez-vous accueilli cette nouvelle ?**

Ca a été la grosse douche froide. On a bien essayé de rationaliser pour essayer de comprendre, d'envisager les recours et les solutions possibles. Puis on s'est dit que le projet allait tomber à l'eau car c'était très compliqué d'imaginer une installation où on ne savait s'il y aurait un jour la possibilité de monter des serres. On a eu de la colère aussi, notamment sur le décalage entre notre propre temporalité et l'énergie qu'on pouvait y mettre avec le temps et les considérations administratifs.

**Les choses peuvent encore évoluer avec le temps mais concrètement, si le projet n'aboutit pas comme initialement prévu quelles sont les conséquences sur l'activité de maraîchage ?**

Il se pose la question de savoir si économiquement un projet de maraîchage sans serres est possible dans le Diois? Ici, la saison froide est assez marquée et elle empêche certaines cultures. Comment retrouver un plan de culture adapté au territoire et aux débouchés envisagés ? En sachant que les cultures sous serres représentent 35 à 40 % du chiffre d'affaires pour 20 % de la surface exploitable. C'est une grosse perte de valeur ajoutée. Bref, le projet n'est plus rentable en l'état. On a envisagé de faire des serres ailleurs mais cela complique le travail d'un point de vue logistique et ergonomique, les cultures sous serres demandent beaucoup de soins et il est fondamental qu'elles soient situées à proximité du bâtiment. Sans serres, il faut faire du plein champs mais avec un plan de production modifié. Il y a aussi les contraintes climatiques et le risque plus important d'être impactés par le gel ou la grêle. Tout ça rend le projet nettement plus vulnérable. Et puis la

saisonnalité du travail est accentuée puisque tout va se concentrer sur l'été. Les serres permettent une meilleure répartition du travail dans l'année et de vendre des légumes primeurs qui sont mieux valorisés financièrement. Au-delà de ça, nous sommes pris dans des contraintes de calendrier notamment pour l'obtention de subventions qui sont indispensables pour le financement du projet.

Nous travaillons malgré tout sur des solutions alternatives mais elles présentent des contraintes fortes. Construire un bâtiment neuf, complètement adapté à notre activité de maraîchage demi-gros rendait les choses beaucoup plus simples et fonctionnelles car les questions de stockage et de conditionnement sont importantes. Les solutions de remplacement dans l'ancien que nous envisageons ne sont pas du tout aussi adaptées et posent des problèmes d'ergonomie au travail. Mine de rien, ça peut représenter des heures de travail en plus ! C'est pourquoi on a fait appel à un ergonome en lien avec la MSA pour reprendre le travail mené à l'automne. Sinon, ça demande aussi de repenser la problématique de la cohabitation avec Jean Lionel et Françoise Perrot pour leur éviter des nuisances.

**Vous auriez pu quitter l'aventure après cette décision soudaine, qu'est-ce que vous a incité à poursuivre ?**

Déjà les réactions de Michel et des Perrot : « on veut pas vous perdre ». On a été très touché par ces déclarations. Après, on a mis tellement d'énergie dans ce projet que ça devenait difficile de quitter le navire. Comme La Carline en interne a validé le fait de revoir le financement du projet afin de rendre l'installation possible, on a fait le pari d'y croire et de s'y engager pleinement, même si pour le moment rien n'est encore sûr. La décision n'a pas été simple car Louisa approche de ses 40 ans, ce qui est la limite pour percevoir la DJA et on dit que la recherche d'un foncier peut prendre 2 à 3 ans en moyenne ; mais on ne voulait pas faire les choses à moitié et se mettre à chercher du foncier ailleurs en parallèle. On a aussi une envie forte de s'installer ici et on est prêt à faire des concessions pour rendre les choses possibles. Le soutien du CA de La Carline et le travail de Florent sur la question des investissements a été décisif. Sans cela le projet aurait dû s'arrêter, car nous ne pouvions pas prendre seuls le risque économique.

**C'est quoi la suite pour les mois à venir ?**

On creuse les solutions alternatives en travaillant notamment sur les plans de bâtiment dans un scénario d'extension et de rénovation dans l'existant, en s'appuyant sur les compétences et le réseau d'Oda, Étienne et Florent qui ont déjà mené à bien l'extension du magasin. On a encore du travail sur les dossiers de subventions et on revoit notre prévisionnel économique avec la chambre d'agriculture autour de ce nouveau projet. On doit encore continuer un long travail sur les financements avec Florent, travail qui nous avait déjà pris beaucoup de temps mais qui s'est vu complètement chamboulé suite au refus concernant l'implantation des serres et du bâtiment.

On se réjouit aussi de participer prochainement à une formation avec l'atelier paysan sur les technologies paysannes. Formation de 3 mois pour acquérir des compétences en soudure, construction bois ou encore en mécanique, le tout accompagné d'une réflexion politique sur les techniques agricoles. Autre point essentiel, il faut qu'on ait déposé notre demande de DJA avant la fin de l'année. Mais on va encore devoir attendre les réponses officielles pour avoir les autorisations sur le scénario alternatif. Ca reste difficile de se projeter sans ça, on a besoin d'avoir les réponses pour pouvoir avancer sereinement. Si on prend un nouveau refus on pourra dire que le projet tombe définitivement à l'eau mais si ça suit on pourra envisager un démarrage début 2023 !

## MICHEL BREYTON, AGRICULTEUR EXPLOITANT DES TERRES DE CHAMARGES

**Michel, on peut dire que tu es à l'initiative de ce projet car c'est ton départ en retraite prochain qui autorise cette transmission de ferme. Peux-tu nous dire comment tu as vécu l'année écoulée depuis juin dernier ? Quelles ont été les étapes déterminantes ?**

*Je dois dire que c'est plutôt Oda qui est à l'initiative de ce projet, elle est venue me trouver pour me parler de mon départ en retraite. Elle m'a fait part du fait que ça serait parfait d'installer des maraîchers à Chamarges pour prendre ma suite et que ça intéresserait La Carline pour être approvisionnée en légumes. Ça faisait écho à une discussion que j'avais eu quelques temps auparavant avec Jean-Lionel et Françoise Perrot quand je leur disais que je n'allais pas continuer encore très longtemps mon activité. Les Perrot m'ont répondu « OK mais tu trouves quelqu'un de bien pour te remplacer ! ». Tout ça remonte à 2019 et en 2020 on a commencé à réfléchir à ce qui était possible avec La Carline. J'étais ouvert à tout pourvu que ça se passe bien, qu'on puisse installer quelqu'un. Je voulais aussi que ça se fasse de manière progressive.*

*Depuis un an, je dirais que le projet avançait positivement, les choses se mettaient en place progressivement. Olivier et Louisa commençaient à mettre les pieds sur place, à lancer les analyses du sol et à prévoir leur projet. J'étais plutôt en retrait dans ces étapes car je considère que c'est leur projet et qu'ils n'ont pas besoin de moi. Et puis, il y a eu ce coup de théâtre en février avec la remise en cause des autorisations de construction des serres et d'un bâtiment qui avaient été promises oralement.*

**Concrètement, qu'est ce que tu retiens de cet épisode ? Quelles sont les conséquences pour toi si le projet ne suit pas la trajectoire prévue ?**

*Quand j'ai appris la nouvelle, j'ai eu un coup de colère mais c'est surtout de la frustration que j'ai ressentie pour toute l'énergie perdue. Je trouvais tellement dommage d'être aussi prêt du but et que ça puisse capoter au dernier moment. Mais en terme de conséquence pour moi, ça ne change pas grand-chose dans les faits. A vrai dire, je n'ai pas de date butoir pour arrêter mon activité et je continuerais jusqu'à ce qu'il y ait quelqu'un d'installer qui reprendra. Mais ça me rend triste toute cette énergie gaspillée. Je ne sais pas ce que j'aurais fait à la place d'Olivier et Louisa, j'aurais peut-être tout envoyé balader. Maintenant, je dirais qu'ils sont condamnés à réussir, on a pas le choix. Et puis, j'ai envie que ce projet fasse des petits. A l'époque j'avais essayé d'amener autre chose sur le territoire pour créer de la valeur ajoutée au-delà de la vigne. Ça aurait pu être de la transformation de céréales, faire du légume de plein champs ou*

*encore les plantes aromatiques. Plusieurs pistes avaient été explorées mais n'ont pas pu se concrétiser. Donc ce projet répond à des idées que j'avais en tête qui auraient amené autre chose au territoire. Il faut s'avoir s'adapter dans l'agriculture qui est faite de changements. Mes ancêtres faisaient du lait qu'ils vendaient en direct et c'est avec ça qu'ils ont acheté la ferme. Ensuite, ils y a eu de l'élevage ovin et moi j'ai fait autre chose. Il faut être capable de changer de production pour s'adapter aux besoins. Et le maraîchage répond bien à ces besoins qui sont là, en local.*

**Comment tu te projettes à ton niveau dans l'avenir du projet ? Avec Olivier et Louisa ?**

*Moi j'ai juste envie de les voir réussir, que ça aboutisse favorablement pour eux, qu'ils puissent bien gagner leur vie. S'ils ont besoin, je suis là pour les aider autant que je peux mais c'est eux qui mènent le projet et je veux pas trop m'immiscer dedans. Mon père m'a jamais dit de faire de telle ou telle manière donc je ne vais pas le faire avec eux. En tout cas, j'y crois toujours, faut vraiment que ça se fasse ! Et je souhaite qu'il puisse avoir d'autres installations à Chamarges et ailleurs. Il y aura des départs en retraite et donc des opportunités à saisir.*

**Justement, quels seraient selon toi les besoins du territoire et quel regard tu portes sur les installations en agriculture aujourd'hui ?**

*Je dirais qu'il y a créneau à prendre sur la transformation laitière, des céréales et sur les légumes secs. Y a des projets qui existent mais y a matière à en développer d'autres. Pour ma part, j'ai un projet de transmission sur ma ferme, sur une partie de mes terres. Mais il pourrait presque y avoir plusieurs projets car aujourd'hui racheter une exploitation comme la mienne représente un coût trop important pour ceux qui veulent s'installer. Avant, le plus simple était de refiler ses terres à son voisin qui grossissait. Aujourd'hui, il vaut mieux aller vers une démultiplication des exploitations pour diviser les coûts et mutualiser les charges de matériels, avec l'exemple des CUMA. L'accès à la terre aussi est pas évident, ça a toujours été une difficulté mais aujourd'hui faut vraiment être motivé. Autrement, la difficulté c'est les contraintes administratives qui sont vraiment lourdes. A l'époque c'était beaucoup moins compliqué mais bon on est un peu obligé de vivre avec aujourd'hui. Donc, ça me semble beaucoup plus difficile de s'installer à l'heure actuelle, d'autant que les gens qui font ce choix n'ont pas forcément été élevés dedans. Mais ils viennent avec des idées nouvelles ce qui est vraiment très bien !*



## JEAN LIONEL ET FRANÇOISE PERROT : PROPRIÉTAIRE DES TERRES DE CHAMARGES ET DES BÂTIMENTS D'EXPLOITATION

Le projet de reprise de ferme concerne vos terres et des bâtiments de votre propriété, vous vivez sur place et êtes au cœur géographique du projet. Pouvez-vous nous dire comment vous avez vécu l'année écoulée par rapport à ce projet ? Qu'elles ont été les étapes déterminantes pour vous ?

*Nos premières impressions c'est que durant cette année on a soufflé le chaud et le froid avec des avancées et des reculades. Une percée significative pour nous a quand même été la signature du bail emphytéotique qui a marqué la transition entre Michel et La Carline avec la transmission des terres agricoles. Les relations avec Michel, Olivier, Louisa et La Carline sont toujours très bonnes et il s'est instauré un climat de confiance, un respect vis-à-vis de nous, de notre lieu de vie qui se situe effectivement au centre de la future activité de maraîchage.*

Que retenir-vous de l'épisode de février ? Quelles sont les conséquences pour vous si le projet ne suit pas la trajectoire prévue ?

*On a été très déçu car le projet tel qu'il était pensé paraissait être la solution idéale, la plus viable. Les constructions et l'activité si situaient à l'extérieur de nos bâtiments et sur le plan pratique c'est ce qui permettait la meilleure cohabitation. Et puis, on était dans l'incompréhension par rapport aux normes invoquées et on a ressenti de la frustration face à ce revirement des acteurs institutionnels. Même si on est pas forcément surpris par ce type de contradictions. On a eu aussi beaucoup d'empathie par rapport aux personnes impliquées dans ce projet, envers Olivier, Louisa et Florent notamment. De notre côté, on se sentait dans une logique de poursuite de notre collaboration. On s'est quand même demandé ce qu'il se serait passé si cette décision était intervenue avant la signature du bail. On était en souci par rapport à La Carline qui se retrouvait avec des terres agricoles mais sans possibilité d'y mener le projet souhaité. Mais à notre niveau, c'est vrai que concernant l'utilisation des terres ça ne changeait pas vraiment par rapport aux usages précédents.*

Comment envisagez-vous les solutions alternatives ? Avez-vous des craintes quant à la proximité d'une activité de maraîchage avec votre lieu d'habitation ?

*Notre crainte est de voir que l'activité puisse intégrer nos bâtiments avec une grande proximité avec notre habitation puisque dans les solutions envisagées, il y aurait un bâtiment qui jouxterait notre habitation. Mais on a pu s'exprimer là-dessus et on a pu voir que La Carline ainsi qu'Olivier et Louisa avaient conscience des nuisances potentielles et qu'elles seraient prises en compte, notamment par une isolation suffisante du mur mitoyen. On tient aussi à préserver notre cour intérieure, à la sacraliser en quelque sorte, pour ne pas y voir des allers retours quotidiens liés à l'activité de maraîchage. L'aspect positif du plan B ça serait de voir des bâtiments anciens servir à nouveau et être rénovés pour un activité agricole. Pour ma part (Françoise), j'ai connu une activité agricole toute mon enfance en habitant ici et j'apprécierais qu'il y ait à nouveau de la vie dans ces bâtiments, qu'ils soient utiles. Et puis je me réjouis de voir une activité de maraîchage à côté de chez nous, de voir pousser de beaux légumes. Mon père n'avait pas le temps pour ça et ça été un regret.*

Depuis l'arrivée d'Olivier et Louisa sur le projet, j'imagine que vous vous êtes rapprochés, comment collaborez-vous sur ce projet ?

*Ça s'est fait au fur-et-mesure par leur présence régulière ici. Il y a eu le sondage du sol et toutes les visites pour voir les bâtiments et réaliser les plans. On les aime bien, ils ont l'âge de nos enfants, on apprécie leur potentiel et leur sérieux. Ça nous ferait mal de les voir partir. On sait qu'ils s'investissent énormément. Ils ont la chance de partir avec une structure solide, entourée de La Carline. En tout cas, on aime bien la manière dont les choses se tissent entre nous et la confiance qui règne. Et s'ils venaient à habiter sur place, on pense que la cohabitation se passerait très bien.*

Pour finir, qu'est ce que ça vous fait d'accueillir l'AG de La Carline chez vous ?

*On est content que ça se passe ici mais on se demande quand même comment ça va s'organiser cette histoire. Ça nous paraît un peu rustique comme installation par rapport à l'année précédente mais il y a assez d'espace pour que ça se passe bien.*





### 3. LES RESSOURCES HUMAINES : L'ÉQUIPE, UN TRÉSOR QUI GRANDIT !



Comme chaque année l'équipe a évolué en 2021 avec des arrivées pour compenser des départs vers d'autres cieux, des créations de postes pour répondre au remplacement de congés bien mérités et faire face au surcroît d'activité haute maintenue sur l'année 2021.

Après Thibault qui nous avait quitté en avril 21 pour tenter l'aventure agricole, c'est Lila qui est partie en septembre pour vivre aussi un rêve : travailler dans le monde du cheval et devenir guide équestre ! On lui souhaite toute la réussite qu'elle mérite. Elle avait rejoint La Carline en 2019, en stage d'abord puis en alternance pour obtenir son bac !

Durant l'année 2021 Emma, Auréline, et Jeanne ont apporté leur énergie à l'équipe et Cosima, future épicière de Luc fait des come-back salutaires de temps en temps en attendant d'ouvrir son épicerie.

Suite à l'été 2021, nous comptons parmi nous de nouveaux épiciers en CDI pour compléter le besoin renforcé depuis 2020 avec Laurent, Adeline, Antoine rejoint par Florian et Pauline début 2022. Nous avons sur le deuxième semestre et le début d'année créé 5 CDI ce qui n'est pas banal. Camille assure les remplacements de congés et autres pépins depuis octobre 2021, elle sera avec nous jusqu'en septembre 2022.

Régis est revenu parmi nous depuis octobre, il amène tout son expérience en soutien à l'équipe sur la communication interne et externe et la gestion des ressources humaines. Il renforce les tâches de vie coopérative menée avec Brio par Cécile. Corinne, Mathilde, Julien, Alex, Nina, Thomas, Marlène et Florent forment le cœur vaillant de l'équipage. A partir d'avril 2022, Thomas et Marlène se sont arrêtés pour accueillir chacun dans son foyer un enfant ! Thomas nous rejoint en juin 2022, il est heureux Papa quant à Marlène Nous la reverrons en 2023 !

Que tout le monde soit ici remercié pour le travail accompli, la bonne humeur de chacun et l'engagement au travail pour que notre Carline reste une épicerie chaleureuse et efficace où chacun peut apporter son talent et son énergie propre : Merci !

#### La Carline : employeur en quelques chiffres

Au 31 décembre 2021 plus de 23 000 heures de travail rémunérées, soit 12,6 ETP (équivalent temps plein) plus de 15 CDD de remplacement et de surcroît temporaire d'activités.

Au 1er mai 2022 : 16 personnes avec 8 hommes et 8 femmes de 26 à 61 ans, 1 CDD de remplacement et 14 CDI, un record, 1 mandat social de direction renouvelé (2022-2025).

## VIE DE L'ÉQUIPE : UN COLLECTIF À TOUTE ÉPREUVE !

Le projet d'équipe est toujours le même mais comme chaque année il doit s'adapter aux évolutions du collectif et des forces en présence.

Cette année, nous avons pu mettre un peu plus l'accent sur la formation pour les salariés et les administrateurs avec :

- › une formation Les Fondements de la Bio pour mieux connaître les tenants et aboutissants des labels AB, Nature & Progrès et de certains intrus...
- › 3 mini-formations animées par les producteurs pour pouvoir mieux conseiller les clients et mieux défendre les valeurs de nos producteurs et fournisseurs sur certains produits,
- › la formation Bienvenue en SCIC,
- › la formation HACCP, suivie par Pauline, sur les procédures d'hygiène.

En matière de formation, l'accueil des nouveaux salariés a aussi fait l'objet d'un petit toilettage : refonte de nos Incontournables (tâches essentielles à appliquer en magasin) et des temps d'accueil et de formation plus formalisés.

Travailler ensemble, c'est rendre le collectif toujours plus fort ! C'est un processus d'amélioration continue dans lequel nous essayons de trouver de nouvelles formules tout en gardant celles qui fonctionnent bien. Mieux communiquer entre nous, favoriser l'implication de chacun, partager les responsabilités, favoriser les initiatives, développer les solidarités sont des objectifs que nous cherchons à rendre toujours plus vivants. Un rendez-vous incontournable fut notre séminaire d'équipe lors du week-end du 5-6 juin. Deux jours passés ensemble, autour de moments conviviaux et d'une journée de réflexion autour de la question : « ça veut dire quoi être un.e salarié.e/associé.e aujourd'hui à La Carline ? ». Avec comme enjeu fort de mieux comprendre cette double posture et mieux trouver sa place au sein de la coopérative.



### Les essentiels du projet d'équipe Carline :

- › Ecart entre les salaires (du plus bas au plus haut) inférieur à 2 (1,6 en 2021)
- › CDI rémunérés minimum à SMIC + 20% (1506 € net /mois)
- › CDD de remplacement rémunérés à SMIC + 10% hors prime
- › Une prime d'intéressement complète les rémunérations en fin d'année en fonction du résultat de l'année et des heures de travail réalisées
- › Animation collective et tournante des réunions d'équipe
- › Organisation collégiale et concertée du travail
- › Partage des responsabilités d'approvisionnement et d'animation
- › Recherche d'équilibre et de stabilité entre la vie professionnelle et la vie personnelle



### ET POUR 2022 ?

Tout dépend de l'activité ! Mais de nouvelles têtes feront leur apparition, pour remplacer nos collègues durant leurs congés. Il était important pour nous de transformer des épiciers de passage en épiciers permanents : c'est fait ! De renouer avec la vie coopérative et le montage des projets : c'est en cours !

### D'AUTRES ÉLÉMENTS COMPLÈTENT LE COMPTE DE RÉSULTAT, DU CÔTÉ DES PRODUITS :

Nous avons des prestations de services qui viennent renforcer le modèle pour 32 k€. Il s'agit essentiellement du reversement de la contribution coopérative des activités Grap de Drôme-Ardèche pour lesquelles nous fournissons un travail de comptabilité effectué par Nina et quelques actions d'accompagnement réalisées par Florent.

Autres produits en plus : le versement des subventions TIGA / Leader, au titre des actions d'accessibilité alimentaire et des animations du lien producteurs consommateurs, pour un tiers, et l'autre partie vient financer le temps de travail d'ingénierie pour l'émergence du projet de ferme coopérative de Chamarges. Ces subventions de fonctionnement représentent 27k€ de produits en plus et viennent compléter nos propres ressources.

Enfin les subventions d'investissement virées au compte de résultat chaque année et attribuées lors des investissements conséquents pour l'extension de la coopérative réalisés entre 2017 et 2020, pour 16k€ venant alléger la dotation aux amortissements (quote-part annuelle des investissements).

Du côté des charges nous avons des impôts et autres contributions (taxes foncières, CFE, CVAE) qui représentent 11k€, des charges exceptionnelles pour 3k€ et des charges financières intérêts d'emprunt pour 4k€.

## IV. VOTE DES RÉSOLUTIONS ET MOTIONS AGO 2021

### RÉSOLUTION 1 = ÉVOLUTION DU SOCIÉTARIAT

Tout au long de l'année, et conformément aux statuts, le conseil d'administration a étudié les demandes d'entrées ou de sorties du sociétariat et les transmet pour agrément à l'assemblée générale. Les demandes d'entrées et de sorties ou de changement de collège figurent dans le tableau synthèse en page 7.

### RÉSOLUTION 2 = QUITUS DE GESTION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET APPROBATION DU RAPPORT D'ACTIVITÉ

Il sera demandé à l'assemblée générale des associés de la SCIC SA La Carline, d'approuver le rapport d'activité et de donner quitus pour sa bonne gestion au conseil d'administration.

### RÉSOLUTION 3 = AFFECTATION DES EXCÉDENTS NETS DE GESTION 2020

Conformément à nos statuts, l'intégralité de nos excédents nets de gestion doit être versée aux réserves légales et statutaires de la coopérative, venant ainsi renforcer les fonds propres. Il sera demandé à l'assemblée générale d'agréer l'affectation des excédents nets de gestion de la manière suivante : ENG 2021 : le résultat net de 181 530€ est affecté pour 15% en réserves légales soit 27.229€ et pour 85% en réserves statutaires soit 154.301€.

### RÉSOLUTION 4 = CANDIDATURE ET COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Il sera demandé à l'assemblée générale des associés de la SCIC SA de se prononcer sur les cinq candidatures validées par le conseil d'administration (en gras dans le tableau ci-dessous) :

			1ÈRE ENTRÉE	SORTIE	SORTIE	
1	SCHMIT Oda	conso	01/01/2009 avt une longue carrière asso.	2021	2024	
2	MEJEAN Philippe	conso	28/04/2012	2019	2022	candidat à un nouveau mandat (2025)
3	VINCENT Julie	salarié	28/04/2012	2019	2022	candidat à un nouveau mandat (2025)
4	VERDET Jean-Marie	prod	06/04/2013	2020	2023	
5	DE RETAIL Valérie	conso	25/04/2015	2021	2024	
6	MAILLET Caroline	conso	23/04/2017	2020	2023	
7	HEMBOSE Sylvie	prod	27/04/2019	2022		candidat à un nouveau mandat (2025)
8	HENSENS Damien	prod	27/04/2019	2022		candidat à un nouveau mandat (2025)
9	CHOCHAT Julien	salarié	27/04/2019	2022		sorti du CA
10	GERY Thibault	prod	26/09/2020	2023		
11	MICHEL Marie (grap)	soutien	26/09/2020	2023		
12	COURNIL Pierre Julien (Dwatts)	soutien	26/09/2020	2023		
13	DENOS Régis	salarié	26/09/2020	2023		
14	DURAN Thibault	conso	26/06/2021	2024		
15	CHEVALLIER Cécile	invité	26/06/2021	STAGIAIRE		Candidate à un 1 <sup>er</sup> mandat 2022 - 2025

# MOTION D'ORIENTATION DU PROJET COOPÉRATIF À HORIZON 2025

Le conseil d'administration dans sa séance du 05/05/2022, propose aux associés réunis en assemblée générale ordinaire de donner mandat au conseil d'administration et à la direction générale pour la poursuite du projet coopératif défini en septembre 2020 et rappelé ci-dessous :

« Dépassons la relation commerciale, inventons de nouvelles solidarités de filières, donnons du sens à nos réserves pour soutenir des projets et financer des communs »

Ces 5 dernières années et pour les 5 prochaines, La Carline avance sur trois axes :

- › Inventer "l'épicerie bio de demain" : sélectionner des produits bio locaux, en direct, en vrac et éthiques. Créer du lien entre nos consommateurs, consommatrices et nos producteurs et productrices. Rester en centre-ville pour renforcer le commerce de proximité.
- › Tisser des liens : coopérer avec d'autres structures de l'Économie Sociale et Solidaire pour renforcer notre projet coopératif. Créer davantage de circuits courts.
- › Grandir, grossir... : développer des projets et des partenariats pour favoriser l'émergence de nouvelles initiatives dans l'alimentation bio et locale de l'amont à l'aval de la filière.

Quels sont les prochains horizons de La Carline ?

Poursuivre ces objectifs et répondre aux défis de cette nouvelle décennie ! Avec comme boussole le souci d'apporter des réponses à ces questions :

- › Comment La Carline renforce ses liens avec ses usagers et ses associés ?
- › Comment La Carline encourage et soutient la production alimentaire du territoire ?
- › Quelle stratégie de développement dans un contexte pluriannuel de croissance de la demande ? (même si 2021 et 2022 sont des années où le secteur de l'alimentation marque le pas)
- › Quelle politique de redistribution du résultat et d'investissement au service de la transition ?
- › Quelles actions autour de l'accessibilité alimentaire mener sans déstabiliser le triptyque Producteurs-Consommateurs-Distributeurs ?

Le conseil d'administration s'engage à lancer une démarche continue et participative de construction et d'évaluation du projet coopératif dans toutes ces dimensions pour répondre aux défis d'avenir, au sein de l'équipe, en conseil d'administration et en assemblée générale.

Le conseil d'administration propose aux associés la mise à jour de la motion d'orientation stratégique et opérationnelle d'appui à l'installation / transmission de la ferme de Chamarges votée en 2020 et 2021 pour les années 2022 et 2023.

**Motion stratégique opérationnelle: appui à l'installation / transmission de la ferme de Chamarges :**

En septembre 2020, l'assemblée générale ordinaire des associés de la SCIC SA a voté la poursuite de l'engagement humain et financier de la coopérative à la réussite du projet de ferme coopérative en polyculture à Chamarges en lien d'approvisionnement avec l'épicerie.

Suite à l'étude de faisabilité réalisée sur le volet juridique et économique (2020/21) et sur proposition du conseil d'administration, l'assemblée générale ordinaire des associés de la SCIC SA La Carline du 26 juin 2021 a décidé de porter le projet de Chamarges au-delà de sa phase d'émergence et d'internaliser le portage du projet et des investissements nécessaires à sa réalisation.

L'assemblée générale ordinaire des associés de la SCIC SA reconduit son mandat au conseil d'administration et à la direction générale pour continuer la mise en œuvre opérationnelle pour 2022 et 2023 conformément aux pouvoirs de ces instances définis dans nos statuts et notamment :

- › La mise en place d'un bail emphytéotique et de construction entre les propriétaires du foncier et La Carline et tout autre acte juridique complémentaire nécessaire à la réalisation du projet.
- › L'ingénierie économique globale du projet pour financer les travaux et équipements nécessaires à l'installation des futurs ateliers de production et le parc matériel agricole de l'atelier maraîchage (intégration au dispositif de financement FEADER) avec la possibilité de recourir à l'emprunt bancaire en complément de l'autofinancement et des subventions mobilisées (réponse au 30/09/2022)
- › La mise en place de baux entre La Carline et les différents producteurs installés sur le site,
- › La mise à disposition de temps de travail pour assumer la coordination du projet et l'ingénierie globale,
- › La possibilité d'entreprendre toute autre action complémentaire nécessaire à la bonne marche du projet qui ne pourrait attendre la prochaine assemblée générale en 2023, conformément aux pouvoirs donnés au conseil d'administration et à la direction générale définis dans nos statuts.



***Horaires d'ouverture***

Lundi : 15h-19h

Mardi, jeudi et vendredi : 9h-12h30 et 15h-19h

Mercredi : 9h-13h30 et 15h-19h

Samedi : 9h-13h30 et 15h-19h

*Samedi Hiver : 9h-13h30 et 14h30-17h30*

Fait à Die, le 31/05/2022 par Florent Dunoyer et Régis Dénos. Les plus belles photos sont de Vincent Astier. Graphisme distillé(art). Merci à tous et toutes !

La Carline · 21 rue du Viaduc, 26150 Die  
04 75 22 08 11 · [epicerie@lacarline.coop](mailto:epicerie@lacarline.coop)

**lacarline.coop**